



N/Réf : 018 /CAB/RAP/04/SENAT/NNBK/2026

Transmis copie pour information à :

- l'Honorable Président du Sénat,
Palais du Peuple
à KINSHASA/ LINGWALA
- Son Excellence Madame la Première Ministre,
Cheffe du Gouvernement,
Palais du Gouvernement
à KINSHASA/ GOMBE
- l'Honorable Sénateur TSHISEKEDI
KABASELE Jean,
Palais du Peuple
à KINSHASA/ LINGWALA
- Son Excellence Monsieur le Ministre du
Commerce Extérieur
à KINSHASA/ GOMBE
- Monsieur le Président du Conseil
d'Administration de la Foire Internationale
de Kinshasa « FIKIN »
à KINSHASA/ LIMETE
- ✓ - Monsieur le Directeur des Relations Publiques,
Protocole et Communication Parlementaire
du Sénat.
Palais du Peuple
à KINSHASA/ LINGWALA

A Monsieur le Directeur Général de la Foire
Internationale de Kinshasa « FIKIN »

à KINSHASA/ LIMETE

Concerne : Accusé de Réception

V/L : FIKIN/DG/BKN/JPK/JK/399/2025
du 18 décembre 2025

Monsieur le Directeur Général,

J'ai reçu en ampliation votre lettre renseignée en vedette, par laquelle vous communiquez à l'Honorable Président du Sénat votre réponse aux différentes articulations de la question écrite que l'Honorable Sénateur TSHISEKEDI KABASELE Jean vous a adressée sur la gestion et la relance de la Foire Internationale de Kinshasa « FIKIN ».

Conformément à l'article 164 du Règlement intérieur de la chambre Haute, je la transmets en même temps que son annexe à Monsieur le Directeur des Relations Publiques ; Protocole et Communication Parlementaire, qui me lit sous carbone, pour publication dans le bulletin des questions et réponses et sur le site Web du Sénat.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'expression de ma considération distinguée.

Néfertiti NGUDIANZA BAYOKISA KISULA





SENAT
Le Président

N°CAB/PDT/SENAT/SLK/DC/PK/2025/1299...

Transmis copie pour information à/aux :

- Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement
à KINSHASA/GOMBE
- Honorables Membres du Bureau du Sénat
- L'Honorable Sénateur TSHISEKEDI KABASELE J.
- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Relations avec le Parlement
- Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur
- Monsieur le Secrétaire Général du Sénat
- Madame la Conseillère Coordinatrice du Bureau d'Etudes du Sénat
- Palais du Peuple
(Tous) à KINSHASA/LINGWALA

04 DEC 2025
SSGGO à 12h34

*Secrétaire
à l'écrit*
18/12

**A Monsieur le Directeur Général de la
FOIRE Internationale de Kinshasa
(FIKIN)
à KINSHASA/LIMETE-**

**Objet : Communication de la Question écrite
du Sénateur TSHISEKEDI KABASELE J.**

Monsieur le Directeur Général,

Conformément aux dispositions de l'article 173 du Règlement intérieur du Sénat, j'ai l'avantage de vous communiquer la **Question écrite** du Sénateur **Jean TSHISEKEDI KABASELE**, relative à la *gestion et à la relance de la Foire Internationale de Kinshasa (FIKIN)*.

Vos réponses sont attendues dans les **quinze jours** de sa notification, conformément à l'article 174 du Règlement intérieur du Sénat.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'expression de ma parfaite considération.

SAMA LUKONDE KYENGE Jean-Michel

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT 4ème Législature de la 3ème République
Sénateur TSHISEKEDI KABASELE Jean

QUESTION ECRITE ADRESSEE A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL SUR LA GESTION ET LA RELANCE DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE KINSHASA (FIKIN)

Conformément aux dispositions des articles 100 et 138 de la constitution ainsi que les articles 160, 173 et 176 du Règlement intérieur du Sénat, j'ai l'honneur de vous adresser la présente question écrite liée à la gestion et la relance de la Foire Internationale de Kinshasa(FIKIN).

La Foire Internationale de Kinshasa (FIKIN), jadis fleuron de la promotion économique, culturelle et commerciale de la République Démocratique du Congo, connaît depuis plusieurs années une situation de délabrement avancé, une faible attractivité économique et une absence de plan clair de relance.

Malgré plusieurs annonces gouvernementales relatives à sa réhabilitation et à sa modernisation, notamment dans le cadre des partenariats public-privé et de la diversification de l'économie nationale, force est de constater que les travaux tardent à se concrétiser.

Elle a été instituée dans le but de :

- Promouvoir le commerce intérieur et extérieur,
- Valoriser les produits locaux et artisanaux,
- Offrir un cadre d'échanges économiques, culturels et technologiques,
- Renforcer la coopération économique internationale de la République Démocratique du Congo.

Cependant, malgré l'importance stratégique de cette institution dans la politique nationale de développement, plusieurs constats émergent :

- Dégradation avancée des infrastructures et insuffisance des investissements ;
- Absence d'un plan d'affaires clair pour la relance durable ;
- Sous-exploitation du patrimoine foncier, souvent menacé par des occupations illégales
- Faible rentabilité économique, contrastant avec les potentialités du site.

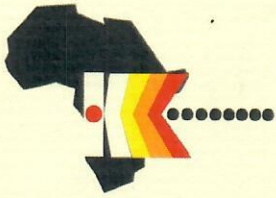
Eu regard à ce qui précède, je vous pose les questions suivantes :

1. Pouvez-vous nous présenter l'organigramme actuel de la FIKIN et préciser de quelle manière les services techniques, financiers et de contrôle interagissent pour garantir une gouvernance efficace ?
2. Pouvez-vous nous présenter les principaux résultats financiers et opérationnels de la FIKIN au cours des trois dernières années, ainsi que les principales difficultés ayant affecté la gestion de l'institution ?
3. Quelles actions concrètes avez-vous entreprises pour moderniser les infrastructures, renforcer les équipements et accroître l'attractivité du site auprès des participants et visiteurs ?
4. Comment la FIKIN redynamise-t-elle ses activités commerciales, culturelles et technologiques pour retrouver son rôle stratégique sur le plan national et international ?
5. La FIKIN s'est-elle dotée d'un plan stratégique clair ou d'une vision de relance à moyen et long terme pour assurer sa pérennité ?
6. Pouvez-vous dresser un état des lieux du patrimoine foncier, mobilier et immobilier de la FIKIN, ainsi que des mesures mises en place pour en assurer la protection et la mise en valeur et l'entretien ?
7. Quelles dispositions la Direction Générale met-elle en œuvre pour garantir une gestion transparente des fonds publics et une reddition de comptes régulière auprès de ministre du Commerce extérieur et de partenaires concernés ?
8. Quelles sont les différents partenariats que vous avez déjà signés avec le secteur privé et les acteurs internationaux pour renforcer l'impact économique et diplomatique de la FIKIN ?
9. Sur base de quels indicateurs évaluez-vous l'efficacité des foires organisées et la performance générale de la FIKIN ?
10. Quelles orientations stratégiques la FIKIN s'est-elle fixée, à court et à moyen terme, pour renforcer son rôle de catalyseur du rayonnement économique et culturel de la RDC ?

Fait à Kinshasa, le 11/11/2025

Honorable Sénateur TSHISEKEDI KABASELE Jean





RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
FOIRE INTERNATIONALE DE KINSHASA
FIKIN



Direction Générale

Kinshasa, le **18 DEC 2025**



N°FIKIN/DG/DKN/JPJ/JK/ 399 /2025

TRANSMIS copie pour information à/aux :

- Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement
(Avec l'expression de notre très haute considération)
à **KINSHASA/GOMBE**
 - ✓ - Honorables Membres du Bureau du Sénat ;
 - L'Honorable Sénateur TSHISEKEDI KABASELE J. ;
 - Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Relations avec le Parlement ;
 - Son Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur ;
 - Monsieur le Secrétaire Général du SENAT ;
 - Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la FIKIN ;
 - Monsieur le Directeur Général Adjoint de la FIKIN ;
 - Madame la Conseillère Coordinatrice du Bureau d'Etudes du SENAT.
- (Tous) à **KINSHASA**

A l'Honorable Président du SENAT

(Avec l'expression de notre haute considération)

Palais du Peuple

à **KINSHASA/LINGWALA**

Concerne : Accusé de réception

V/L N°CAB/PDT/SENAT/SLK/DC/PK/2025/1099

Honorable Président,

Nous accusons réception de votre lettre N°CAB/PDT/SENAT/SLK/DC/PK/2025/1099 du 08 Décembre 2025, relative à la question écrite de l'Honorable Sénateur TSHISEKEDI KABASELE J. sur la gestion et la relance de la Foire Internationale de Kinshasa (FIKIN).

Y faisant suite, nous vous remercions non seulement pour l'intérêt que votre haute institution accorde à la Foire Internationale de Kinshasa, mais aussi pour l'opportunité que nous avons de porter à votre



Avenue de la Foire
KINSHASA/LIMETE



infos@fikin.com, fikinrdc1969@gmail.com
www.fikinrdc.cd



(+243)99 99 00 748

DKN

connaissance quelques éléments de réponse sur la gestion et la dynamique de la relance de notre Etablissement Public pour le rayonnement de l'industrie foraine congolaise.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, **Honorable Président**, l'expression de notre très haute considération.

Le Directeur Général



Honorable Didier KABAMPELE NGABUL



Avenue de la Foire
KINSHASA/LIMETE



infos@fikin.com, fiknrdc1969@gmail.com
www.fiknrdc.cd



(+243)99 99 00 748



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DU COMMERCE EXTERIEUR
FOIRE INTERNATIONALE DE KINSHASA



FIKIN

KINSHASA / LIMETE

**REPONSE A LA QUESTION ECRITE DU
SENATEUR TSHISEKEDI KABASELE J. SUR
LA GESTION ET LA RELANCE DE LA FOIRE
INTERNATIONALE DE KINSHASA « FIKIN »**

DECEMBRE 2025

**ELEMENTS DE REPONSE A LA QUESTION ECRITE aDE L'HONORABLE
SENATEUR TSHISEKEDI KABASELE J.**

Question (1)

Pouvez-vous nous présenter l'organigramme actuel de la FIKIN et préciser de quelle manière les services techniques, financiers et de contrôle interagissent pour garantir une gouvernance efficace ?

Réponse :

a. Organigramme Actuel de la FIKIN

Voir (Annexe 1)

b. Interaction entre Directions

L'interdépendance, l'hétéronomie ou encore mieux la synergie fonctionnelle entre Directions se passent en bon escient à la FIKIN comme dans tout autre Etablissement Public disposant de ses Directions.

Les Directions (Technique ; Commerciale ; Marketing ; Approvisionnements et Logistique ; Etudes, Planification et Projets ; Archivage, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ; Financière ; Foires Internationales ; Administrative ; Juridique, Régulation & Réglementation ; Relations Publiques, Communication & Presse ; Audit ; Recouvrement ; Foires Provinciales) supervisent au quotidien les activités relevant de leurs attributions conformément au Job Description de l'Etablissement et partant des orientations du Conseil d'Administration telles qu'approuvées et autorisées par le Ministre du Commerce Extérieur (Tutelle) et mises en application par la Direction Générale conformément à la Loi N°08/009 du 7 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux Etablissements Publics en République Démocratique du Congo.

C'est dans cet ordre d'idées que la Direction Technique supervise les espaces, les biens meubles et immeubles et en assure l'assainissement, l'entretien et la maintenance pour mettre à l'aise les forains (exposants et visiteurs). Le site étant assaini, attire la clientèle pour souscrire aux éditions foraines, la Direction Commerciale facture les clients suivant les espaces et stands souscrits, la Direction Marketing continue à convaincre les clients (exposants) hésitants, les persuade par des promotions de vente et publicité, etc.

La Direction de Recouvrement assure les contacts avec tous les débiteurs de la FIKIN à court, moyen et long terme.

La Direction Financière quant à elle, encaisse, gère et assure les recettes et dépenses pendant les périodes foraines et hors foires et le cas échéant, présente les états financiers de l'Etablissement pour adoption au Conseil d'Administration et l'étape de certification par les Commissaires aux Comptes s'en suivrait. Pour la stabilité des opérations et rendre moins coûteuses ces dernières, la FIKIN utilise son Personnel interne.

C'est ainsi que la Direction Administrative affecte les Agents et Cadres aux différentes activités foraines, la Direction des Approvisionnements et Logistique centralise les besoins et fournit les outils nécessaires y afférents.

La Direction des Foires Provinciales assure le contact avec les gouvernorats des provinces pour obtenir des espaces en vue de l'extension des Directions Provinciales conformément à la lettre N° 022/CAB/MIN.COMEXT/WNJ/01/2025 du 22 janvier 2025, relative à la demande des espaces à tous les gouverneurs du Ministre du Commerce Extérieur dont copie en annexe (**Annexe 2**).

La Direction Etudes, Planification et Projets analyse la faisabilité de tout projet initié par la FIKIN en investissement d'extension en provinces tout comme sur son Site à Kinshasa.

La Direction des Foires Internationales assure le contact avec les Partenaires forains internationaux (le Bureau International des Expositions et l'Union des Foires Internationales) pour la participation du pays aux foires internationales conformément au Décret n°09/49 du 03 décembre 2009 fixant le statut d'un Etablissement Public dénommé Foire Internationale de Kinshasa.

La Direction Archivages, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication centralise le traitement de l'information au niveau d'archivage informatique et communication.

Toutes ces activités se matérialisent en relation avec les Partenaires et donc la Direction Juridique gère les contrats et les contentieux judiciaires de la FIKIN vis-à-vis des tiers.

Enfin, la Direction d'Audit Interne garantit l'efficacité de la gouvernance interne en contrôlant les activités foraines corolaires et inhérentes à chaque Direction.

A notre arrivée, nous avons constaté que la FIKIN ne disposait pas d'un manuel des procédures et nous avons mis en place une Commission qui travaille à pied d'œuvre pour lui en doter un.

Question (2)

Pouvez-vous nous présenter les principaux résultats financiers et opérationnels de la FIKIN au cours de ces trois dernières années, ainsi que les principales difficultés ayant affecté la gestion de l'Institution ?

Réponse :

Les pillages des années 1991 et 1993 et la présence de 500 éléments de la Police GMI avec femmes et enfants dans son parc d'attraction et d'expositions ont fortement délabré les infrastructures de la FIKIN avec comme conséquences directes :

- La non organisation des éditions foraines efficaces de 2017 à 2022 ;
- La baisse sensible de ses recettes internes ;

- L'imposition par le Gouvernement d'une Joint-venture avec la société Chinoise CCCC sans tenir compte de l'autonomie de gestion de la FIKIN en tant qu'Etablissement Public à part entière ;
- L'absence d'attractivité des exposants suite au caractère vétus des infrastructures de la FIKIN.

Les conséquences sus évoquées ont émaillé les difficultés de sa trésorerie qui soit très étriquée à ce jour. Sa matrice des recettes est inférieure à celle des dépenses, d'où des difficultés inouïes au fonctionnement, aux investissements et même aux rémunérations. C'est la raison pour laquelle depuis 2019 que le Gouvernement Congolais prend en charge dans son Budget Annexe les charges du Personnel de la FIKIN.

Les résultats financiers négatifs de ces trois dernières années se présentent comme suit :

- **2022 : - 77 480 486,00 CDF**
- **2023 : - 842 707,23 CDF**
- **2024 : - 55 976,00 CDF**

Ceci démontre à suffisance le tableau sombre des finances de la FIKIN qui nécessite un appui du Gouvernement en vue de faire renouer notre industrie foraine.

S'agissant des résultats opérationnels, les recettes d'exploitation de nos éditions foraines en général sont submergées par nos charges fixes liées au fonctionnement de l'Etablissement, car à ce jour une grande partie de nos pavillons est occupée par la Police GMI.

Ces résultats opérationnels se présentent comme suit :

- **2023 : - 9 234,57 USD**
- **2024 : 116 878,05 USD**
- **2025 : - 32 417,30 USD**

Toutefois, il sied de signaler qu'à notre arrivée en décembre 2022 en vue d'améliorer la santé financière, nous avons :

- Assaini les finances en faisant certifier les Etats Financiers 2021, 2022, 2023 jusqu'à ce jour, chose non faite avant notre arrivée ;
- Impacté le manque à gagner à plus de **2 000 000 USD** du parc d'attraction et d'expositions occupée par la Police, montant confirmé par les Agents du Ministère du Budget en mission à la FIKIN, Ordre de Service N°261/201/DIG-CC/BUDGET/2023 du 23 mai 2023 (**annexe 3**) ;
- Revu à la hausse le loyer motel FIKIN, soit 16 ans après ;
- Amélioré la grille tarifaire des biens et services ;
- Repris des espaces occupés par des tiers : FEC, TRINITY, SIC, RESERVES STRATEGIQUES, COPEMCO, etc. pour améliorer tant soit peu les recettes de l'Etablissement ;
- Amélioré l'enveloppe salariale des agents et cadres, malgré la modicité salariale persistante due au niveau bas du pouvoir d'achat.

Les principales difficultés de gestion ayant affecté la FIKIN pendant ces trois dernières années :

- La non libération de la ligne de crédit à l'intervention économique, investissement et rémunération ;
- Quasi inexistence d'une ligne de crédit fonctionnement en faveur de la FIKIN dans les différentes Lois des Finances ;
- Le retard pris dans la mise en œuvre de projet de modernisation et reconstruction par l'entreprise Turque MILVEST identifiée par le Gouvernement Congolais ;
- Le niveau bas de salaire des Mandataires (sans avantages), des Agents et Cadres de la FIKIN comparativement aux autres Etablissements Publics émergeant dans le Budget Annexe ;
- La difficulté de prise en charge des retraités et des décomptes finaux des agents décédés, licenciés et de paiement des arriérés de salaire de 2012 à 2018 ;
- Le non-paiement du manque à gagner de l'occupation de la Police ;
- Le non-paiement de **19 516 000 USD** par le Gouvernement tel que recommandé par l'Inspection Générale des Finances de l'entreprise SIC ;
- L'absence d'un budget conséquent en investissement pour la reconstruction et la modernisation de la FIKIN suivant les études financées par le Ministère du Plan et réalisées par l'entreprise CRESTE.

Question (3)

Quelles actions concrètes avez-vous entreprises pour moderniser les infrastructures, renforcer les équipements et accroître l'attractivité du Site auprès des participants et visiteurs ?

Réponse :

Depuis mon arrivée en Décembre 2022, les actions suivantes ont été entreprises pour moderniser la FIKIN :

a) Infrastructures :

- Assainissement du principal Site de la FIKIN à Kinshasa ;
- Identification avec l'accompagnement du Ministre du Commerce Extérieur des investisseurs Chinois devant reconstruire la FIKIN Kinshasa, Kongo Central (Matadi et Moanda), Lualaba (Kolwezi), Haut Katanga (Lubumbashi), Maniema (Kindu), Kwango (Kenge) confère lettre du Ministre du Commerce Extérieur N°022/CAB/MIN COMEXT/WNT/01/2025 demandant aux Gouverneurs des provinces de disposer des espaces au bénéfice de la FIKIN (**annexe 2**) ;
- Projet d'achat d'un terrain au-delà de l'aéroport pour désengorger son site historique ;
- Projet de construction d'un Bâtiment Administratif R+4, dossier en souffrance de paiement au Budget ;

- Projet de construction d'un immeuble résidentiel et commercial R+15 au motel FIKIN ;
- Projet de construction d'un immeuble commercial R+5 au motel FIKIN ;
- Recours à l'Inspection Générale des Finances pour diligenter un audit sur la joint-venture entre la Société Chinoise CCCC et la FIKIN et poursuite des discussions pour la renégociation du contrat en cours ;

b) Equipements :

- Acquisition de 100 stands d'exposition moderne de 9m² chacun ;
- Acquisition de 20 toilettes mobiles et Construction de 20 toilettes en contenaires et 8 toilettes de bureau (**annexe 4**) ;
- Acquisition d'un podium de 20m/15m ;
- Acquisition d'un minibus pour la mobilité des agents ;
- Acquisition des imprimantes et photocopieuses grand format multifonctionnel ;
- Achat de 200 chaises pour les agents ;
- Acquisition Split, ordinateurs et retro projecteur pour les bureaux ;
- Achat des meubles de bureau ;
- Achat de toboggan ;
- Acquisition d'un chapiteau pour les stands VIP.

c) Accroissement d'attractivité du site :

- Assainissement des pavillons qui abritent les éditions (peintures, renforcement lumineux et climatisation) ;
- Assainissement de tous les autres sites transitoires (plein air et espaces de consommation) ;
- Projet de renouvellement du parc d'attraction avec la firme Italienne PRESTON&BARBIERI (projet en cours).

Question (4)

Comment la FIKIN redynamise-t-elle ses activités commerciales, culturelles et technologiques pour retrouver son rôle stratégique sur le plan national et international ?

Réponse :

La redynamisation pour redonner l'image s'articule autour de deux points ci-dessous :

a) Au niveau National :

- Mise à terme de léthargie qui a existé durant plusieurs années sans organiser des éditions foraines. Depuis notre arrivée en Décembre 2022, nous avons accompli la mission statutaire de la FIKIN pour laquelle elle a été créée, celle d'organiser ces éditions foraines en 2023, 2024 et 2025 cette année, soit 6 à 7 ans après ;
- Sur le plan commercial : reprise d'activités avec les anciens exposants qui sont des entreprises privées et publiques locales ;
- Sur le plan technologique : ces éditions ont contribué à promouvoir le caractère éducatif des élèves de certaines écoles de Kinshasa qui ont palpés du doigt les réalités de l'Intelligence Artificielle (IA), et aussi, la découverte par tous les exposants de l'ingéniosité (créativité) congolaise à travers les produits made in DRC ;

- Sur le plan culturel et scientifique : des conférences de haut niveau organisées en collaboration avec l'Université de Kinshasa.

b) Au niveau international :

- La réintégration de la FIKIN à l'Union des Foires Internationales, soit 37 après, lettre de notification de l'équipe Dirigeante de l'UFI au DG de la FIKIN (**annexe 5**) ;
- Formation et participation des agents de la FIKIN aux Foires et Expositions Internationales, soit 30 ans après ;
- Projet de partenariat entre la FIKIN et la Foire de Dakar ;
- Projet de partenariat entre la FIKIN et la Foire de Paris ;

La FIKIN a un potentiel énorme qui peut booster l'économie nationale en améliorant sa balance commerciale et voir son PIB à travers des Partenariats B to B plutôt que se baser uniquement sur le secteur minier.

Question (5)

La FIKIN est-elle dotée d'un plan stratégique clair ou d'une vision de relance à moyen et long terme pour assurer sa pérennité ?

Réponse :

A notre arrivée, nous avons mis en place après l'état de lieu, un plan de redressement (**annexe 6**) qui touche à tous les secteurs dont le coût global est évalué à près **557 243 259 USD**, réparti comme suit :

- | | |
|---|-----------------------|
| - Secteur Juridico-Administratif | : 14 466 295 USD ; |
| - Secteur Financier, Fiscal et recouvrement | : 69 908 430, 2 USD ; |
| - Secteur Social | : 8 016 199, 8 USD ; |
| - Secteur Technique et Infrastructures | : 464 843 424 USD ; |

Stratégiquement sa réintégration à l'Union des Foires Internationales (UFI) est un cap posé pour projeter la participation des autres membres de l'UFI à nos éditions foraines. Ce qui nous fera des recettes et aussi soigner l'image du pays au niveau international.

Question (6)

Pouvez-vous dresser un état des lieux du patrimoine foncier, mobilier et immobilier de la FIKIN, ainsi que des mesures mises en place pour en assurer la protection et la mise en valeur et l'entretien ?

Réponse :

a. Patrimoine immobilier

REF	DESIGNATION	QUANTITE	ETAT ACTUEL	OBSERVATION
I. TERRAIN				
I.1	<u>Situation géographique et Dimension</u> Le terrain limité au Nord par un mur de clôture en maçonnerie (bloc de ciment creux), au Sud et Sud-Est par une clôture en grille métallique. La concession est couverte par un certificat d'enregistrement N° vol. AMA 27 Folio 28 1. Parc d'expositions et anciens parcs d'attractions : 28,10 ha 2. Motel FIKIN (partie FIKIN) : 3ha13a 3. Motel FIKIN (partie SIC) : 5ha 64a 31ca 4. S.I.C 6ha 26a 66ca 5. Centre Commercial Sino-Congolais : 1,42ha	1	BON ETAT Certains bâtiments en récupération	Usurpation d'une partie du parc d'expositions du site par les éléments de la Police GMI
II. IMMEUBLES				
II.1.	<u>PARC D'EXPOSITIONS</u>			
<i>II.1.1</i>	<i><u>Pavillons d'exposition</u></i>	09		

	Pavillon de 4.000 m ² (P19) avec parois en Tôle Alu Zinc	01	Non achevé	Les pavillons 13 et 14 sont occupés par les policiers depuis 2018 Le Pavillon 16 occupé par la police depuis 2015 il sert d'entrepôt de logistique de la Police
	Pavillons de 1.000 m ² (P10, P13, P14, P16, P22) avec parois en blocs de ciment creux de 20x20x40	05		
	Pavillons de 375 m ² (P15 et P17) dont l'un avec parois en tôles Alu Zinc et l'autre en bloc de ciment creux de 20x20x40	02		
	Pavillon de 1.000 m ² (P1) avec paroi en bloc de ciment creux de 20x20x40	01	Achévé	Le pavillon 15 sert des bureaux et d'entrepôt pour le compte de la FIKIN Ex show-room Vodacom servant de la salle de réunions
II.1.2	Concessions Commerciales Concession commerciale de 100m ² chacune	06	Non achevées En très mauvais états	Occupées par la Police
II.1.3	Bâtiment Restaurant Paillote Superficie : 705m ² • Restaurant la Paillote • Bâtiment ancienne Direction Générale	01		
II.1.4	Cabine électrique MT			

	• Cabine électrique avec 1 transformateur de 315Kva (Foire 4) • Cabine électrique avec 1 transformateur de 630Kva (Foire 1) • Groupe électrogène de 100Kva • <i>Transformateur 315 kva</i>	01 01 01	En panne Assez bien En panne En panne	En réparation chez ITES
II.1.5	Blocs sanitaires (S₃, S₄, S₈, S₉ et S₁₇) Superficie : 760,6 m ² répartie comme suit : • S₃ et S₄ : 146m² x2 = 292 m² • S₈ et S₉ : 161,3x2 = 322,6 m² • S₁₇ : 146 m² • Bâtiment administratif	05 02 02 01 05	Non achevé En bon état En bon état En bon état En bon état	
II.1.6	Bâtiment d'accueil : • Module occupé par les bureaux FIKIN : 517 m² • Module occupé par la FIKIN : 517 m² • Module central (servant de parking de service) : 650 m²	1 1 1		
II.1.7	Ancien Parc d'attractions : Superficie : 32.482,87 m ²	1		Espace occupé par la base-vie chantier Milvest

II.1.8	Entrée Principale (Espace compris entre grilles d'entrée et grille module central) superficie : 4.550 m ²	1		
II.1.9	Espace Antenne Vodacom (Motel FIKIN) Superficie : 600 m ²	1		
II.1.1.0	Espace station de service TOTAL RDC (Motel FIKIN) Superficie : 3.000 m ²	1		
II.1.1.1	Espace station de service ENGEN CONGO Superficie : 1.500 m ²	1		
II.2	MOTEL FIKIN Pool d'hébergement Nombre d'appartement au total : 51 appartements occupés par l'armée congolaise 200 appartements occupés par les civils.	251		Certains de ces bâtiments sont dans un état de délabrement très avancé.
II.3	IMMEUBLE SOTUZA Situé au centre-ville, sur avenue de la nation N°420, dans la commune de la Gombe. L'immeuble SOTUZA est une copropriété de la FIKIN et de la TUNISIE, ayant abrité le siège de l'ancienne Société Tuniso - Zairoise, SOTUZA, aujourd'hui en liquidation	1		A ce jour, cet immeuble est spolié et mis en location irrégulière par le Ministère de l'Urbanisme et Habitat. Plainte déposée au parquet général près la Cour d'Appel de

II.4	CENTRE COMMERCIAL SINO-CONGOLAIS Superficie : 1.42 ha Resté sous la gestion du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction depuis 2000, année de la fin des travaux de sa construction, le Centre Commercial Sino-Congolais construit dans l'enceinte de la FIKIN a été récupéré suite à la signature par son Excellence Monsieur le Ministre des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction de l'Arrêté ministériel N° CAB/MIN-ITPR/004/RM/FB/2011 du 23 avril 2011 portant affectation d'un immeuble public de l'Etat. Sa remise effective à la FIKIN est intervenue en novembre 2011. Les Chinois continuent à l'occuper comme locataires.			Kinshasa Gombe et à l'auditorat militaire
II.5	MILVEST Entreprise retenue par le Gouvernement pour la reconstruction de la FIKIN			- Occupe un espace de 6ha pour sa base vie-chantier. (Contrat signé et opérationnel) - 12 ha occupation plein (entreposage de containers)
II.6	Société Immobilière du Congo (S.I.C) 6ha26a			

				Audit de l'IGF ayant abouti à des recommandations à mi-parcours allant dans le sens de la renégociation du contrat et le paiement par le Gouvernement de 19 Millions de dollars Américains à la FIKIN
II.7	Bâtiment Administratif en construction (Suivant étude de modernisation des infrastructures de la FIKIN faite par le cabinet CRESTE)			Arrêt des travaux de construction pour non-paiement d'acompte de démarrage des travaux par l'entreprise JANAMAPA qui avait gagné le marché

b. Patrimoine mobilier (acquis après 2022)

REF	DESIGNATION	QUANTITE / Pce	ETAT ACTUEL	OBSERVATION
01	Chapiteau	1	Assez bien	A réparer
02	Toboggan	1	Bon état	
03	Mini bus Toyota Hiace	1	Bon état	
04	Stand shell shème	100 de 9m²	Bon état	
05	Toilette mobile	20	Bon état	
06	Toilette en container de 40 pieds	02	Bon état	
07	Chaises en plastic	200	Plusieurs chaises disparues	Rapport non encore transmis à Direction Générale pour la clarification
08	Imprimantes multifonctions professionnelles	02	01 en bon état	01 en réparation
09	Podium	01 (20m/12m)		Sous douane

10	Containers de 40 pieds	100	Bon état	Servent des kiosques de vente boissons
11	Poste à souder portatif	3	Bon état	
12	Meuleuse	10	En bon état	
13	Groupe électrogène	1		

Question (7)

Quelles dispositions la Direction Générale met-elle en œuvre pour garantir une gestion transparente des fonds publics et une reddition de comptes régulière auprès de Ministre du Commerce Extérieur et de partenaires concernés ?

Réponse :

Nous nous engageons à renforcer les mécanismes de contrôle interne avec la Direction d'Audit Interne qui existe et le cas échéant avec la présence des Commissaires aux Comptes avec les travaux des inventaires et de certification des Etats Financiers, à produire régulièrement les rapports d'activités trimestriellement et annuellement. Nous collaborons avec transparence avec les organes de contrôle du Conseil d'Administration, du Ministère de Tutelle, de l'Inspection Générale des Finances et de la Cour des Comptes.

A titre illustratif, la Direction Générale a décidé de bancariser toutes les petites recettes internes en vue d'assurer les imputations comptables efficientes.

Question (8)

Quelles sont les différents partenariats que vous avez déjà signés avec le secteur privé et les acteurs internationaux pour renforcer l'impact économique et diplomatique de la FIKIN ?

Réponse :

Nonobstant le fait que l'entreprise MILVEST identifiée par le Gouvernement pour moderniser la FIKIN traine les pas, notre démarche est désormais de bâtir des partenariats crédibles basée sur des projets concrets. Nous avons entamé avec l'accompagnement de la Tutelle, les discussions avec certains acteurs du secteur privé et des partenaires institutionnels afin de créer des collaborations bénéfiques gagnant-gagnant (discussions en cours).

La réintégration de la FIKIN au sein de l'UFI lui donne le droit de recevoir à chaque édition foraine tous les membres de l'UFI et à cette occasion des partenariats pourront être conclus.

Question (9)

Sur base de quels indicateurs évaluez-vous l'efficacité des foires organisées et la performance générale de la FIKIN ?

Réponse :

Nous avons des indicateurs simples mais fiables, notamment :

- La participation et la satisfaction des exposants, forains, visiteurs aux éditions foraines qui leur ont manquées plusieurs années ;
- La qualité des échanges lors des conférences et débats en collaborations avec l'Université de Kinshasa ;
- Les divertissements des parents et enfants dans les parcs d'attraction ;

- La participation des entreprises internationales Sénégalaises et autres ;
- Les retombés sur les recettes permettant de faire face aux charges de l'Etablissement ;
- L'absence d'incident majeur sur le plan sécuritaire lors des éditions foraines.

Tout cela concourt à soigner l'image longtemps ternie de l'Etablissement et améliore progressivement la qualité de ses activités plutôt que pérenniser la léthargie.

Question (10)

Quelles orientations stratégiques la FIKIN s'est-elle fixée, à court et à moyen terme, pour renforcer son rôle de catalyseur du rayonnement économique et culturel de la RDC ?

Réponse :

A court terme

- Pérenniser l'organisation des éditions foraines conformément à sa mission statutaire ;
- Organiser les salons ;
- Gérer ses espaces ;
- Gérer de des biens meubles et immeubles.

A moyen terme

- Conclure des partenariats de jumelage avec les entreprises foraines internationales et conclure des Partenariats Publics Privés pour la reconstruction et la modernisation de la FIKIN ;
- Assurer la formation des agents et cadres pour les mettre à jour aux méthodes et pratiques foraines modernes répondant aux normes internationales.

A long terme

- Extension des investissements en provinces pour créer des emplois ;
- Mise en place d'une commission statuant sur le projet de Loi portant régulation des éditions foraines en République Démocratique du Congo.

En conclusion, le secteur forain est un secteur porteur pour toute économie d'un pays, il contribue non seulement à la balance commerciale et au PIB de la RDC, mais aussi encourage les échanges touristiques, culturels et scientifiques lors des expositions. La FIKIN demeure un carrefour de rencontre entre l'offre et la demande, facilite la conclusion de certains partenariats entre acheteurs et vendeurs. Elle est donc une vitrine de l'économie nationale.

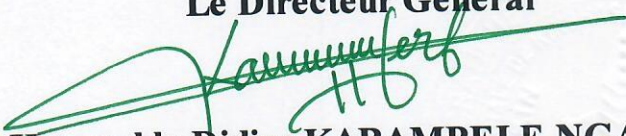
L'extension et la promotion des investissements dans le secteur forain est un atout majeur de la diversification de l'économie nationale. En l'occurrence, l'EXPO Japon à OSSAKA a réuni plus de 40.000.000 de forains avec impact direct sur l'hôtellerie Japonaise, transport et restauration. Si la RDC peut faire autant sur les 26 provinces, quel en sera l'impact financier sur son Budget ? N'est-ce pas les taxes et impôts grèveront bel et bien ces activités foraines ? D'où nécessité d'un regard accru et accentué sur le financement des investissements du secteur forain par le Gouvernement congolais.

C'est un travail humain, par nature perfectible, nous restons déterminé à continuer le redressement de la FIKIN lancé depuis notre avènement en Décembre 2022, avec sérieux et humilité, et restons ouvert aux recommandations de la Haute institution qui est le Sénat.

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 18 DEC 2025

Le Directeur Général

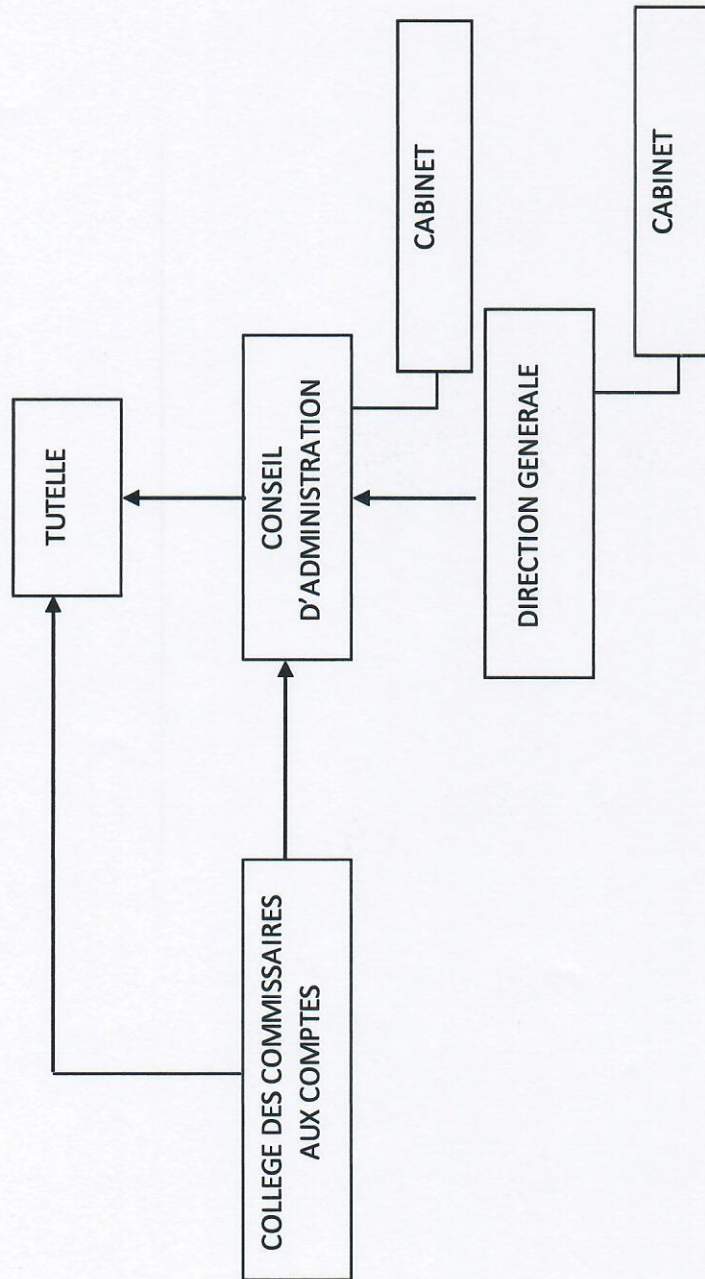


Honorable Didier KABAMPELE NGABUL

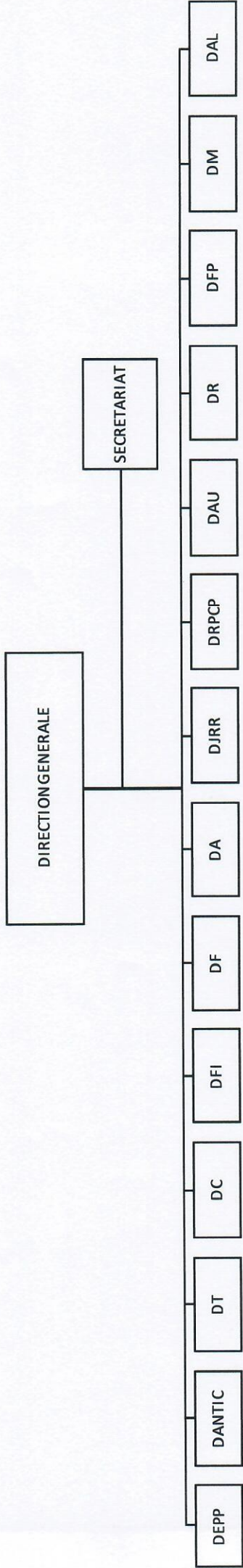
ANNEXE

1

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DU COMMERCE EXTERIEUR
FOIRE INTERNATIONALE DU CONGO-KINSHASA « FICKIN »
STRUCTURE ORGANIQUE



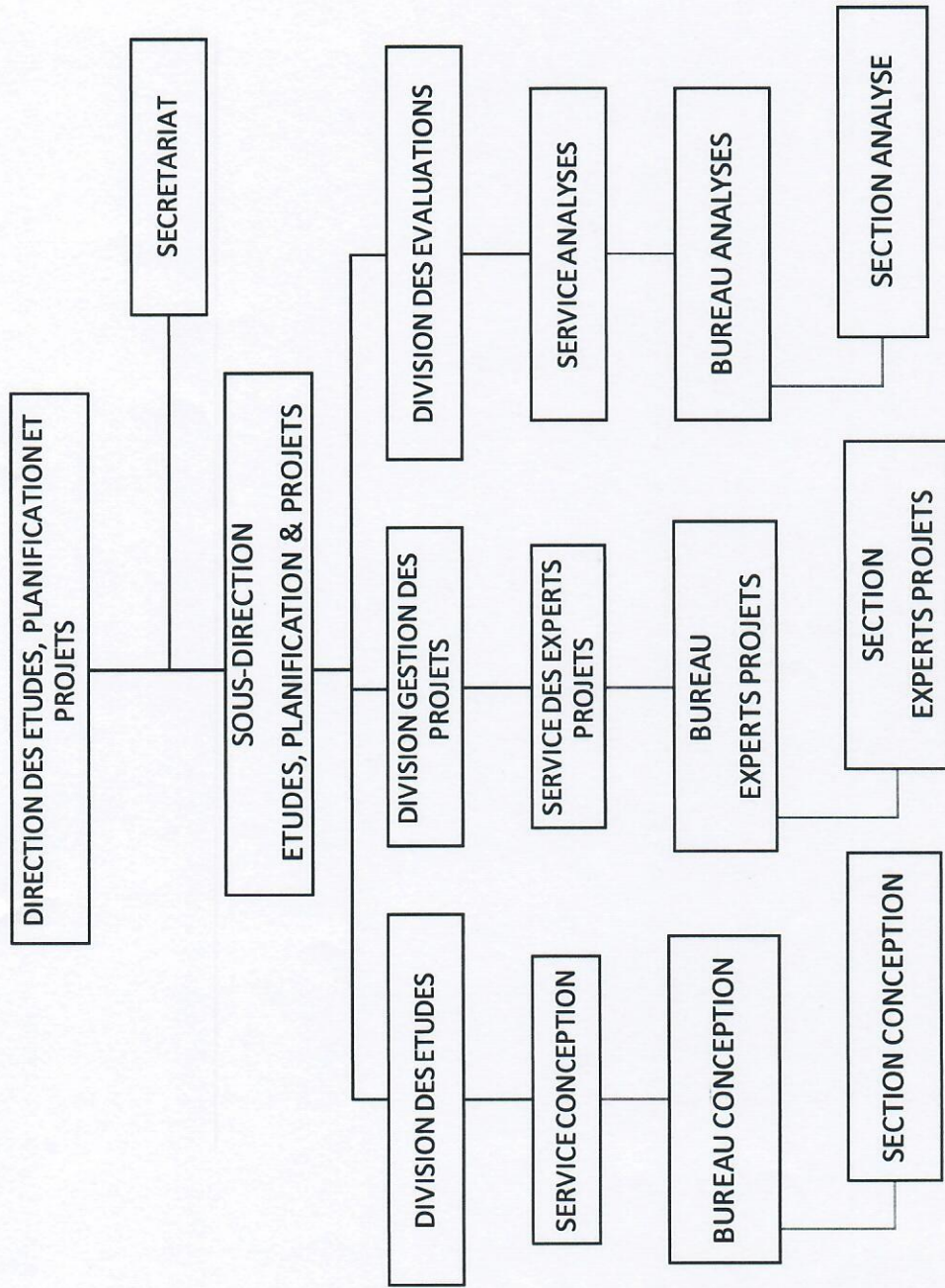
I. DIRECTION GENERALE



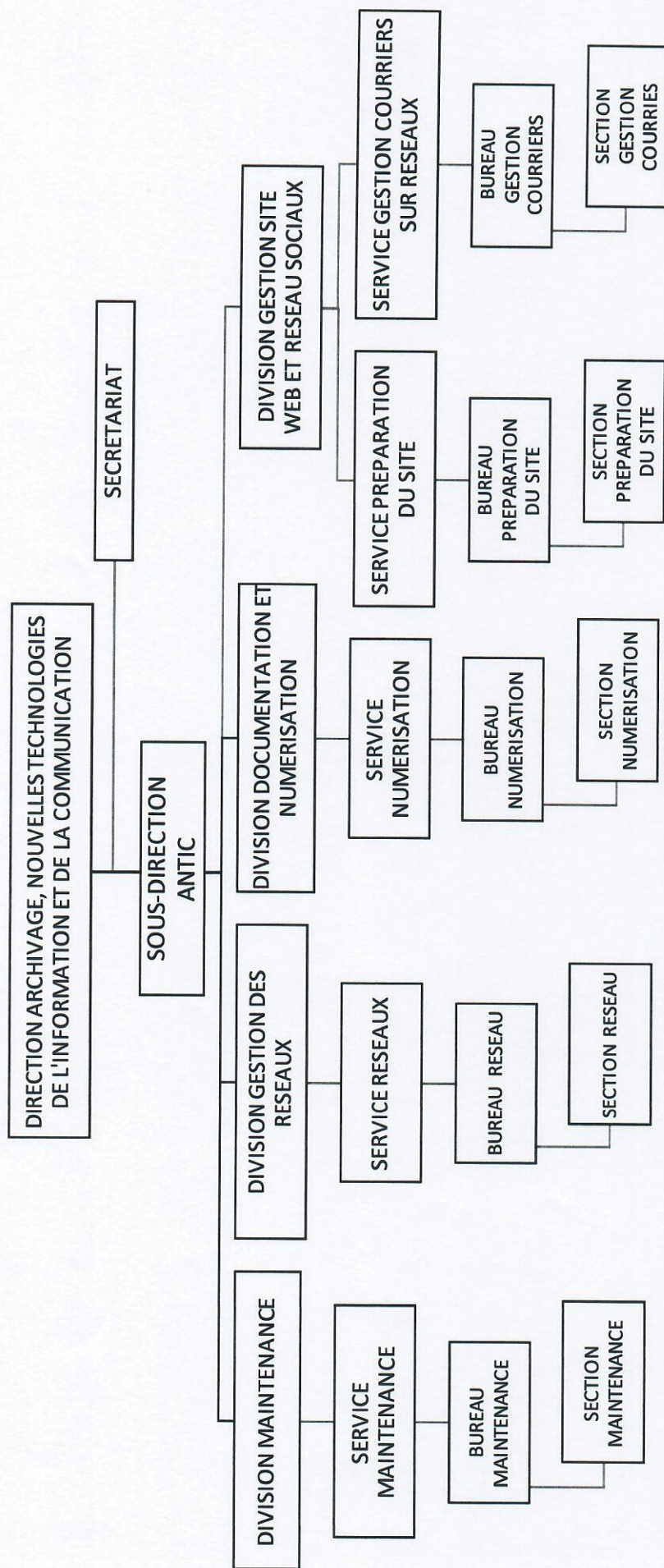
LEGENDE

- | | |
|--------|---|
| DEPP | : DIRECTION DES ETUDES, PLANIFICATION ET PROJETS |
| DANTIC | : DIRECTION ARCHIVAGE, NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMRMATION ET DE LA COMMUNICATION |
| DT | : DIRECTION TECHNIQUE |
| DC | : DIRECTION COMMERCIALE |
| DFI | : DIRECTION DES FOIRES INTERNATIONALES |
| DF | : DIRECTION FINANCIERE |
| DA | : DIRECTION ADMINISTRATIVE |
| DJRR | : DIRECTION JURIDIQUE, REGULATION & REGLEMENTATION |
| DRPCP | : DIRECTION RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION & PRESSE |
| DAU | : DIRECTION D'AUDIT |
| DR | : DIRECTION DE RECOUVREMENT |
| DFP | : DIRECTION DES FOIRES PROVINCIALES |
| DM | : DIRECTION MARKETING |
| DAL | : DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS ET LOGISTIQUE |

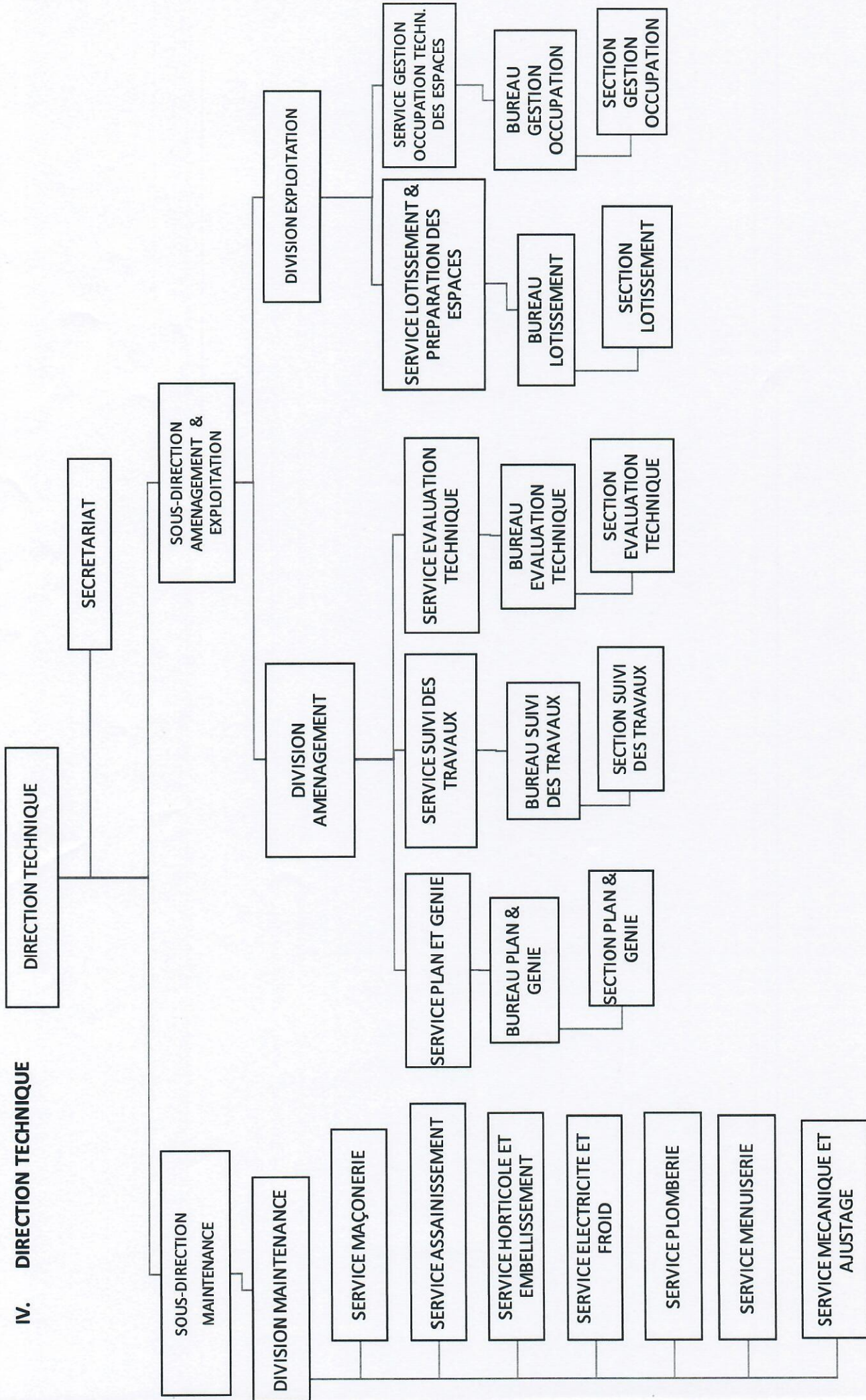
II. DIRECTION DES ETUDES, PLANIFICATION ET PROJETS



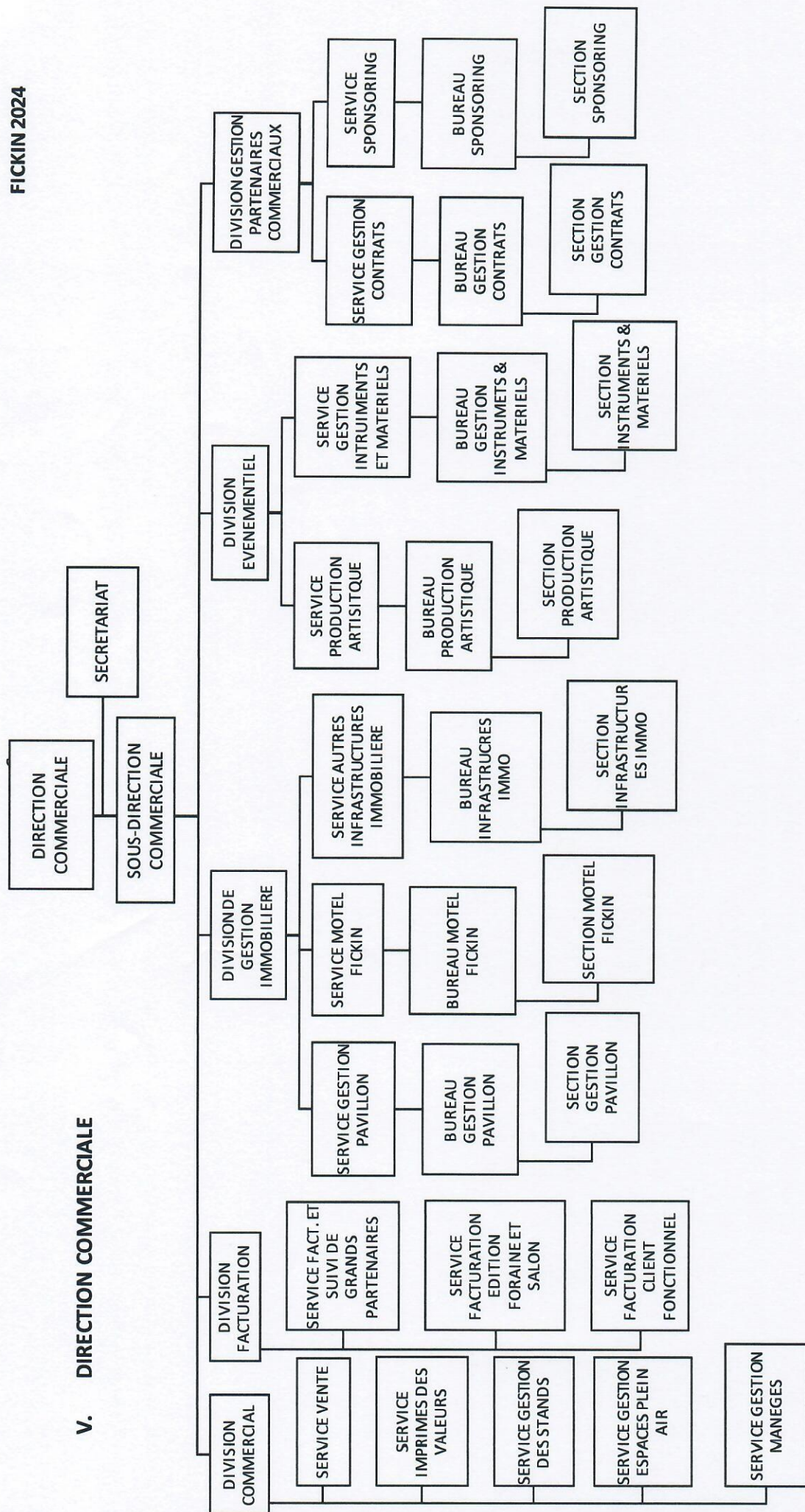
III. DIRECTION ARCHIVAGE, NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION & DE LA COMMUNICATION



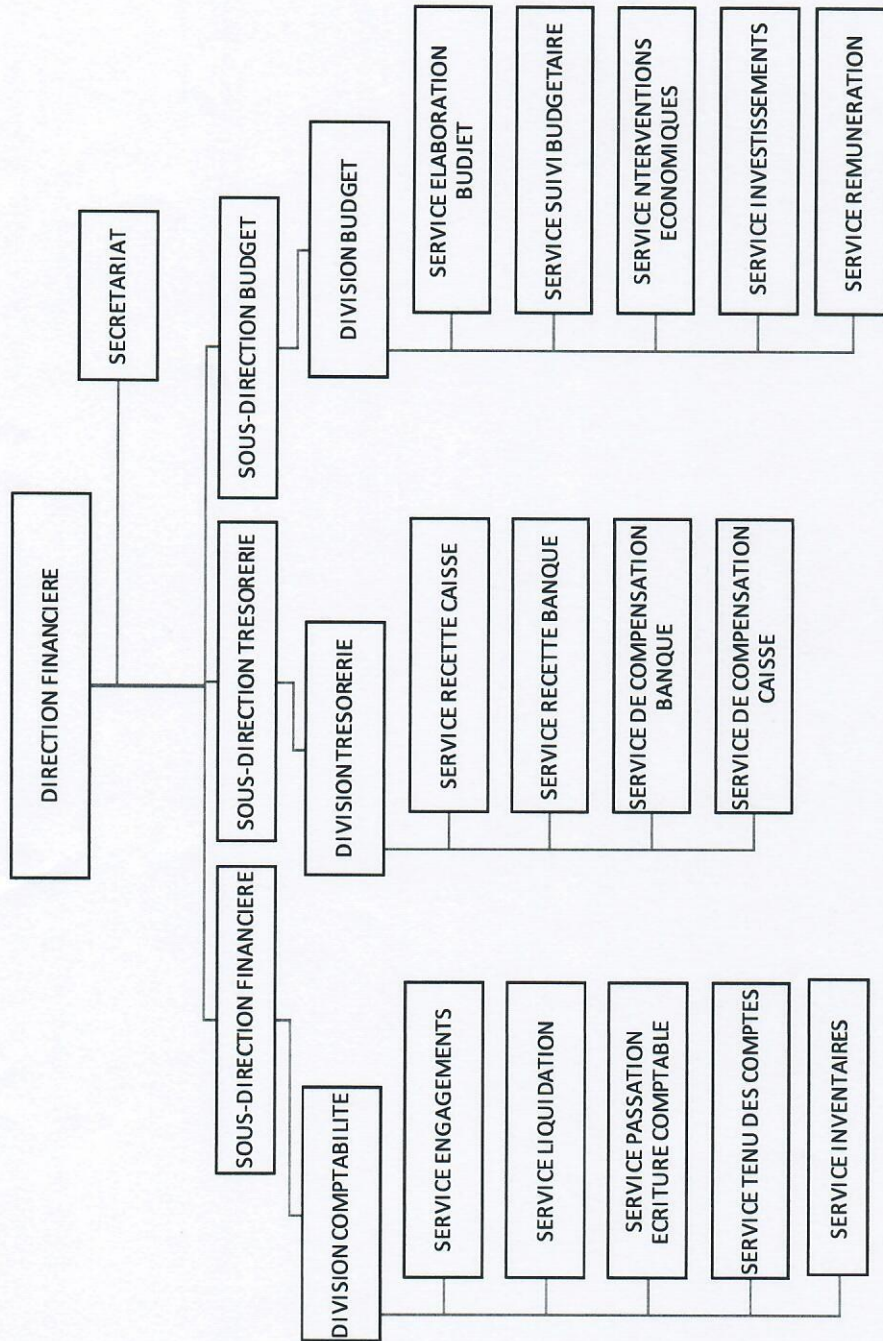
IV. DIRECTION TECHNIQUE



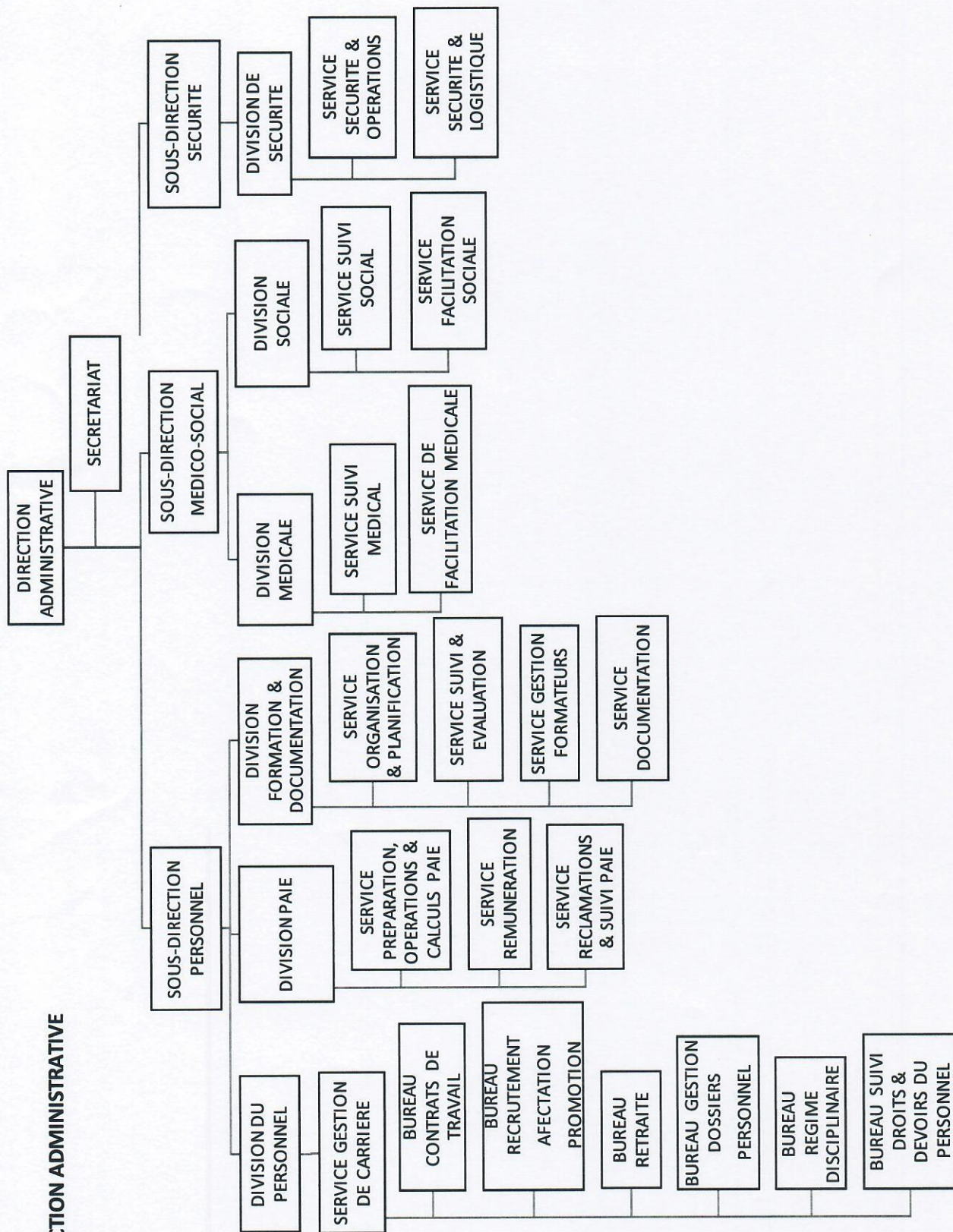
V. DIRECTION COMMERCIALE



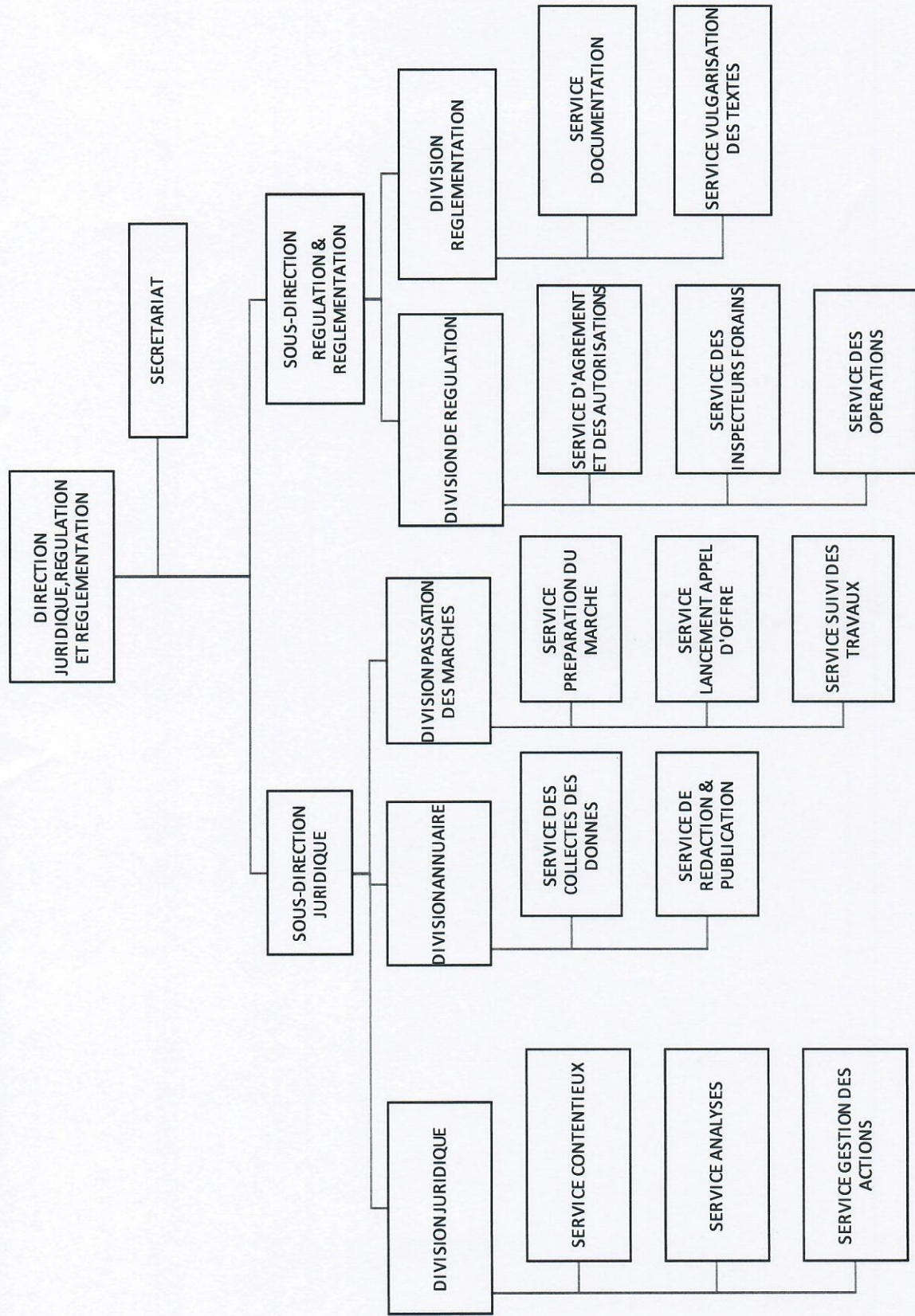
VI. DIRECTION FINANCIERE



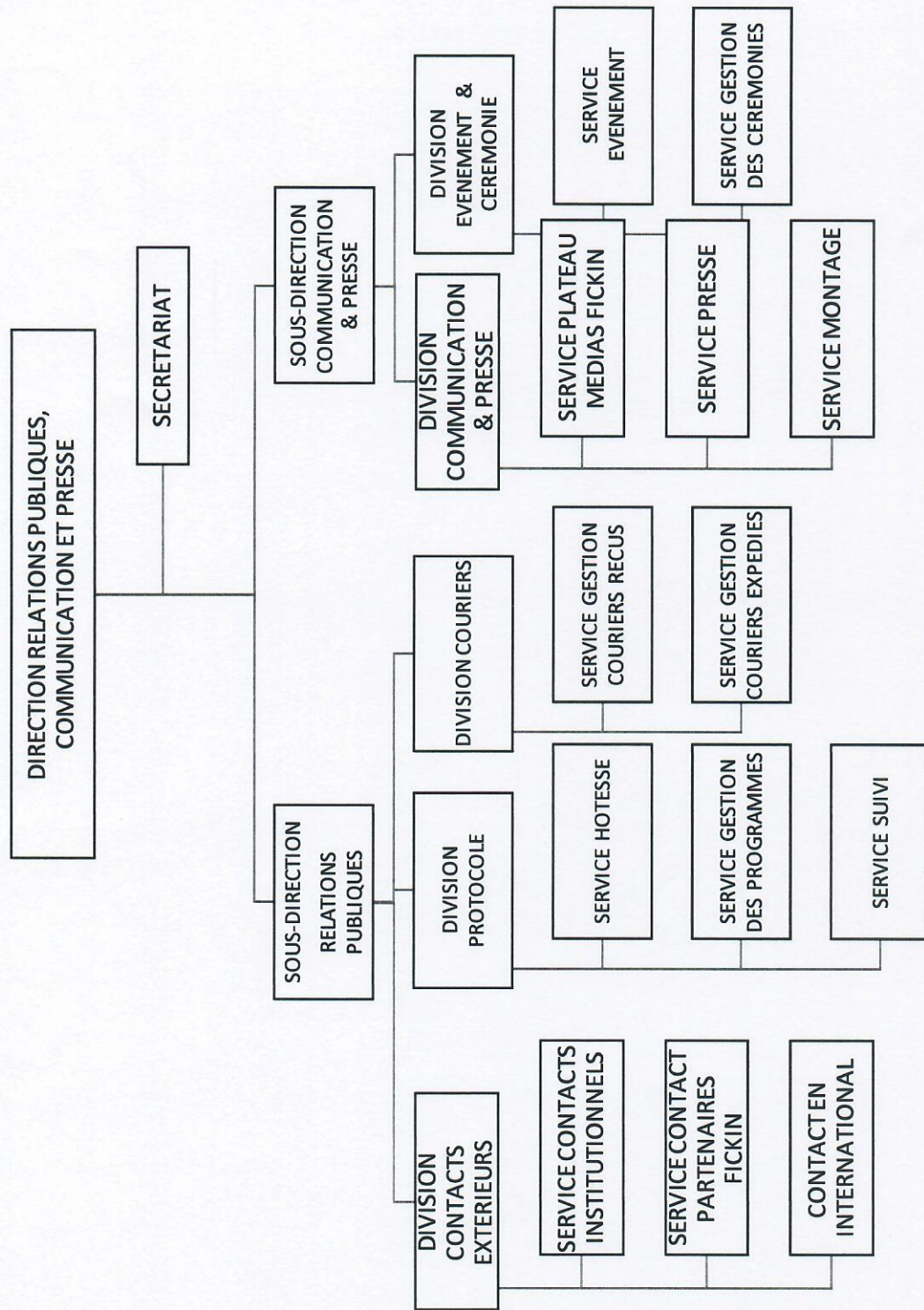
VII. DIRECTION ADMINISTRATIVE



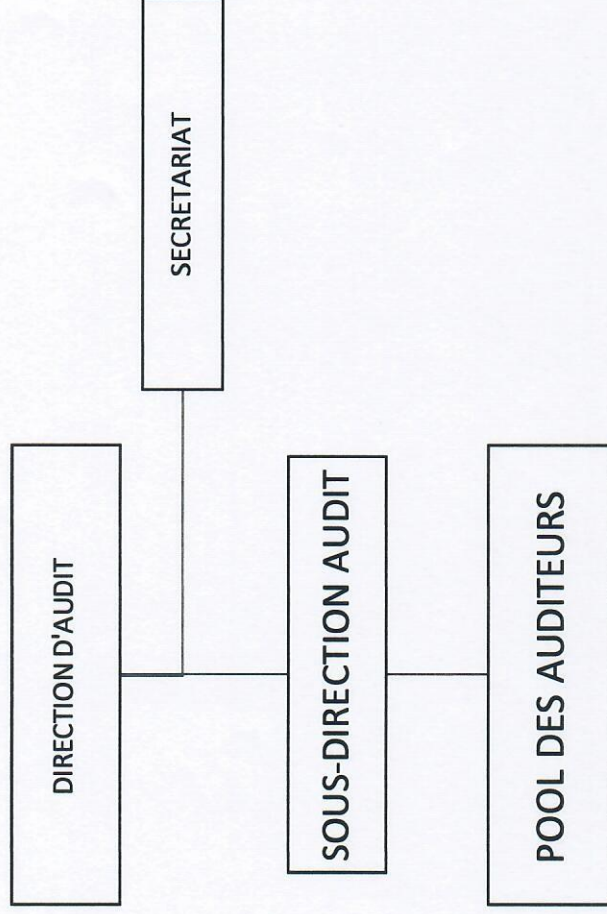
VIII. DIRECTION JURIDIQUE, REGULATION ET REGLEMENTATION



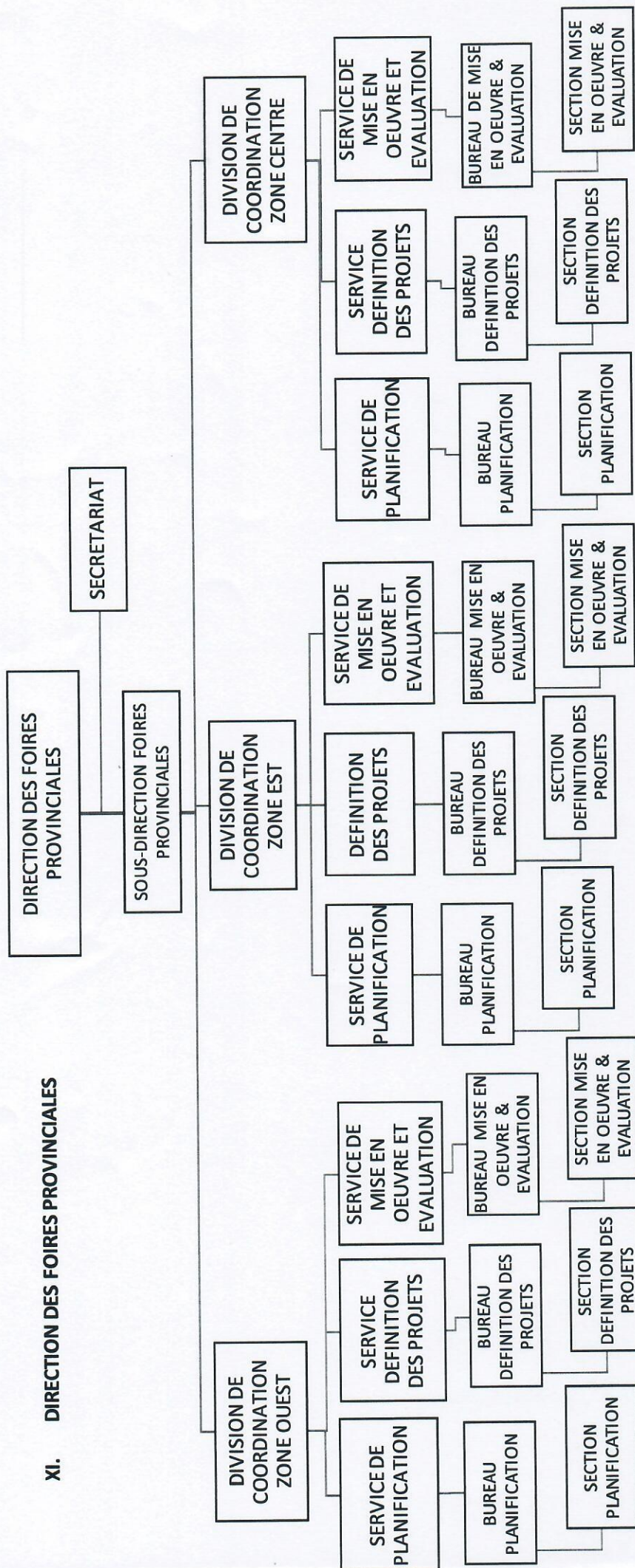
IX. DIRECTION RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION ET PRESSE



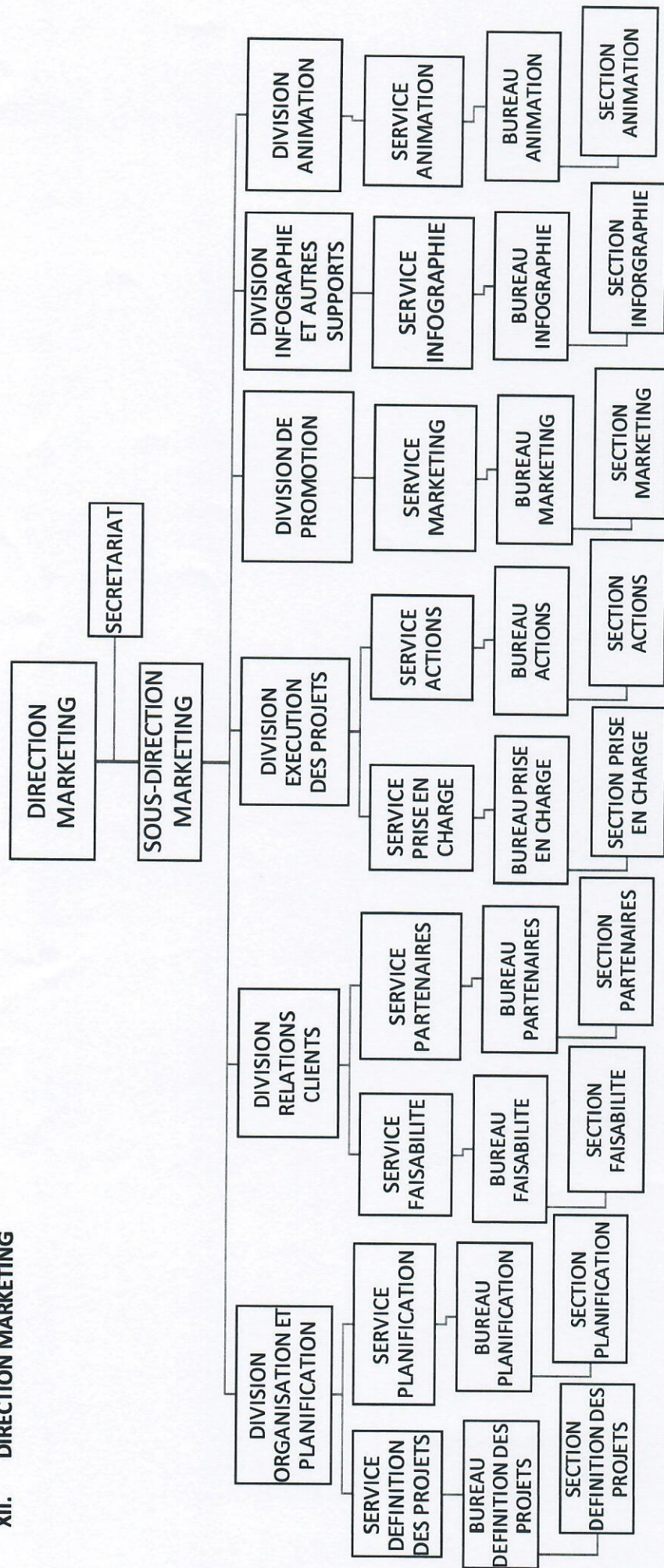
X. DIRECTION D'AUDIT



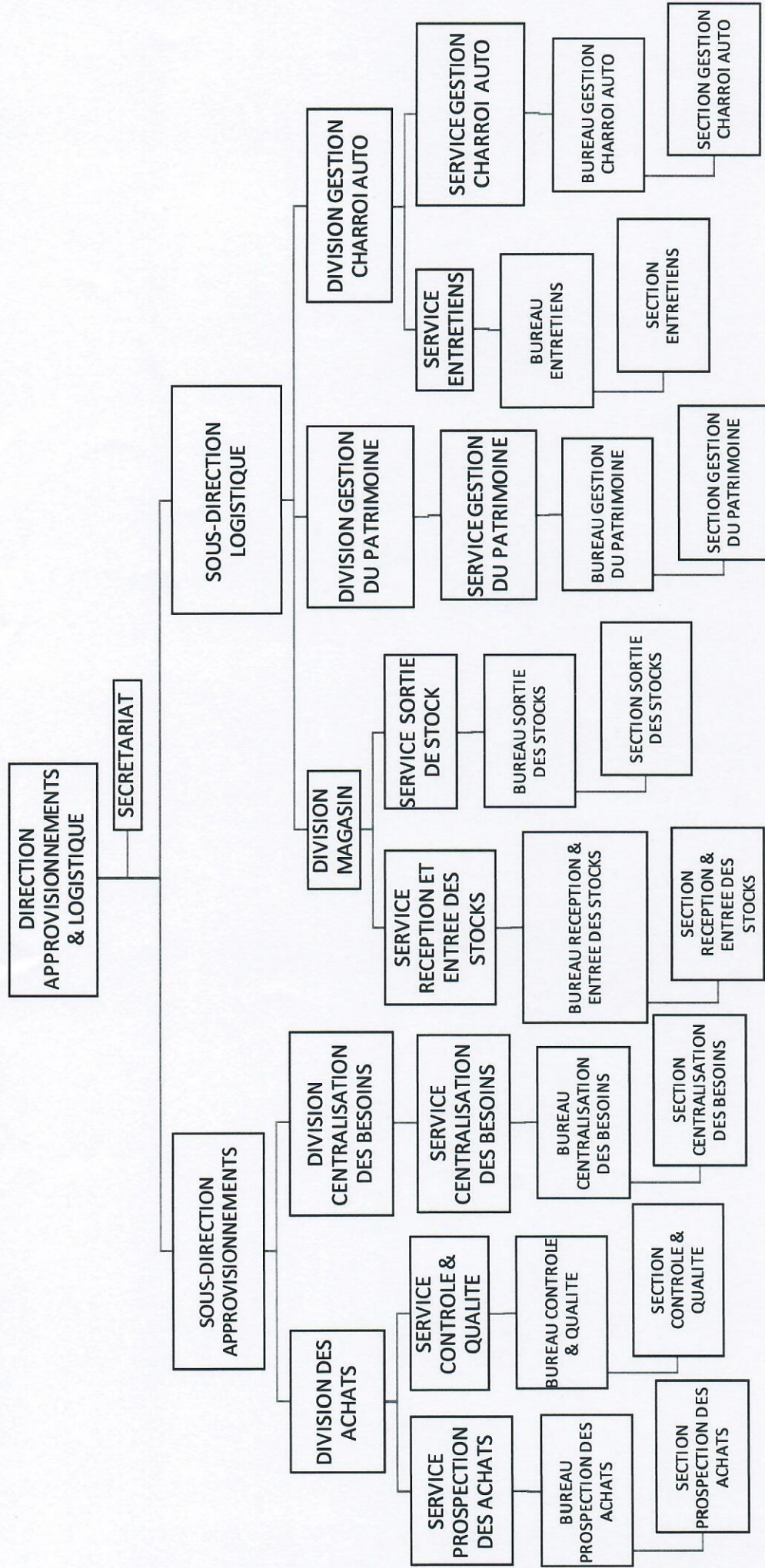
XI. DIRECTION DES FOIRES PROVINCIALES



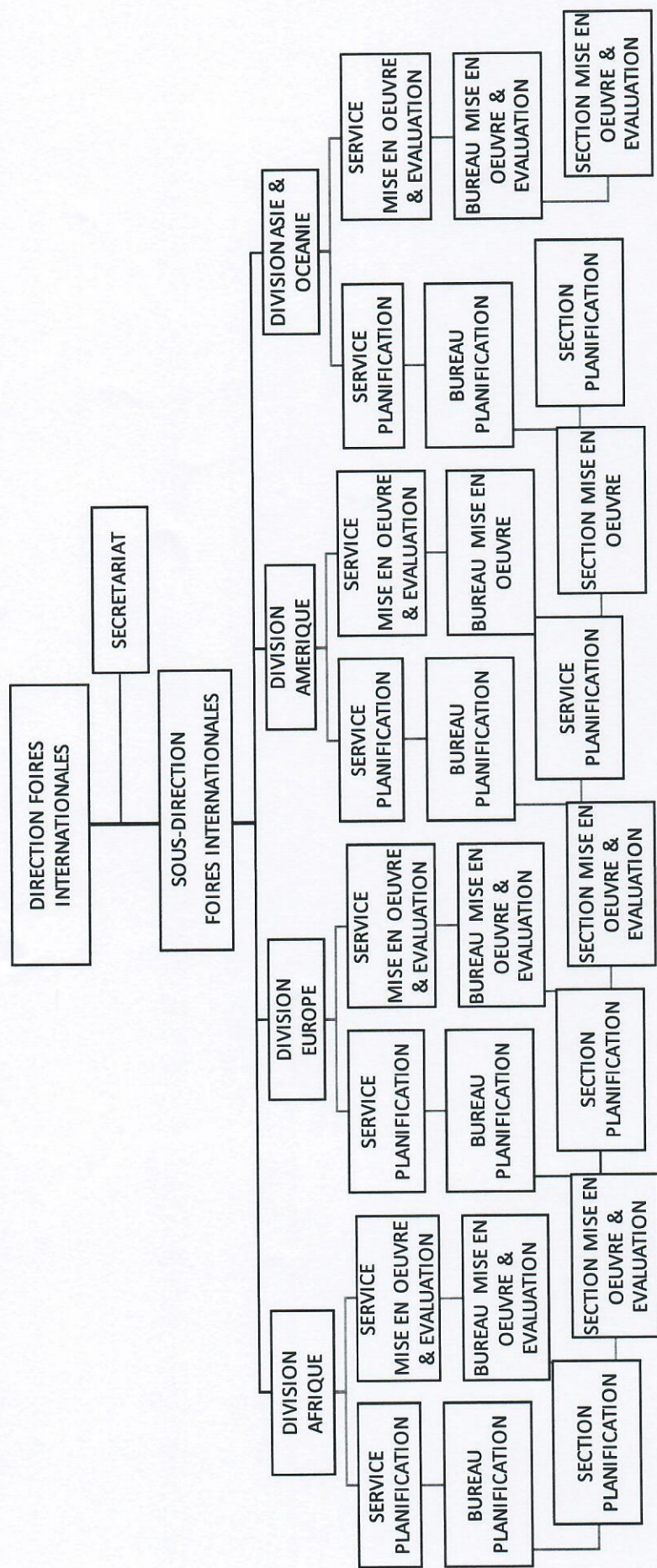
XII. DIRECTION MARKETING



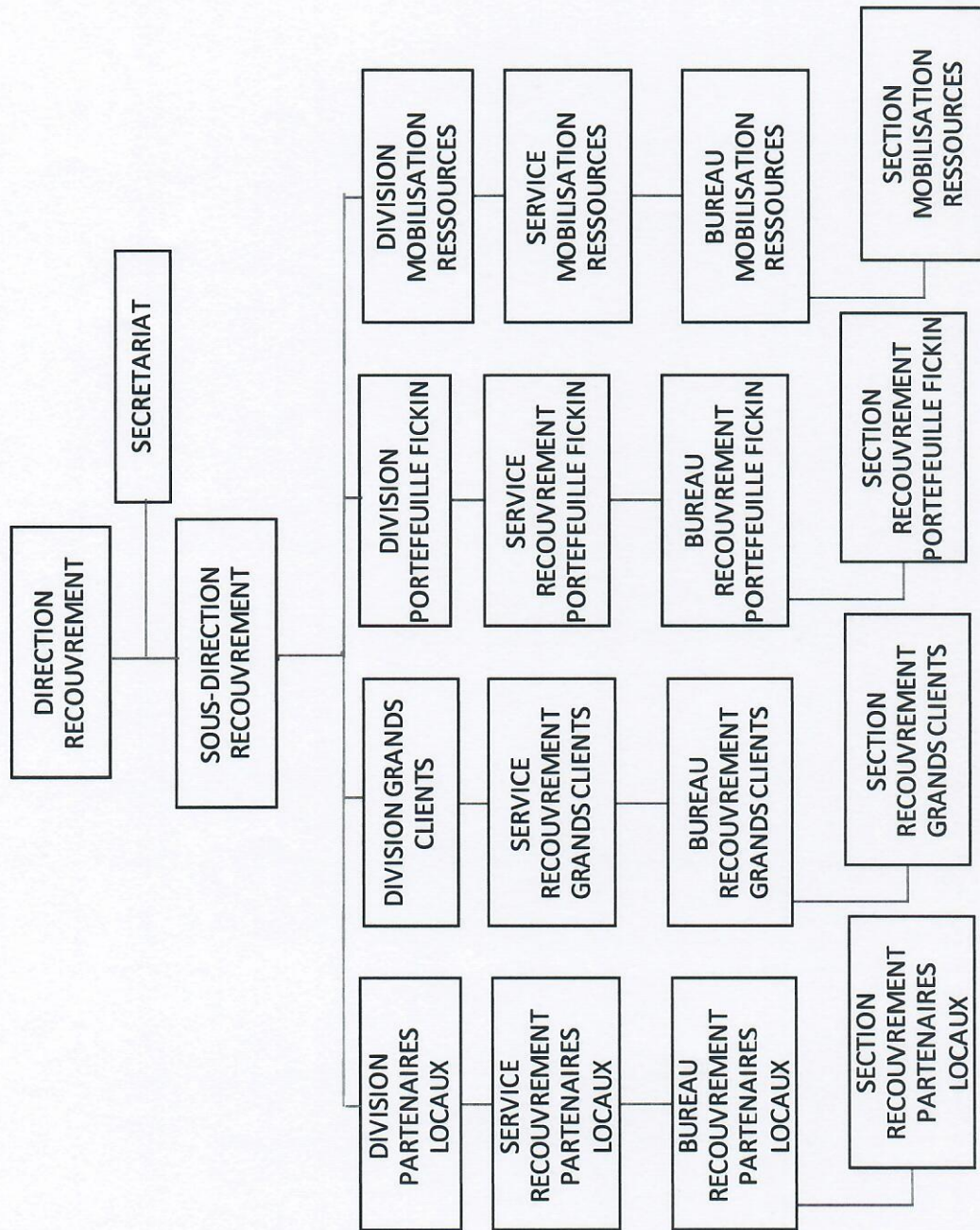
XIII. DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS ET LOGISTIQUE



XIV. DIRECTION DES FOIRES INTERNATIONALES



XV. DIRECTION DE RECOUVREMENT



ANNEXE

2

VILLE DE KINSHASA
SECRETARIAT DU CABINET
DU GOUVERNEUR
COURRIER RECU
 DATE : **06 FEB 2025**
 N° :
 PARAPHE : *[Signature]*



MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Ministre

N° **022** / CAB / MIN.COMEXT / **WNT** / **PA** / 2025

Kinshasa, le **22 JAN 2025**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, SÉCURITÉ,
DÉCENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIÈRES
VICE - PRÉSIDENT
 Reçu : **18 JAN 2025**
 Heure : **14h 42**
 Enregistré sous le n° : **111212**
 Signature : *[Signature]*

République Démocratique du Congo
PRIMAIRE
12 FEB 2025
 Courrier reçu :
 Sous le n° : **25.04.937**
 Heure : **12:23**
 Paraphé : *[Signature]*

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 (Avec l'expression de mes hommages les plus dévoués)
PALAIS DE LA NATION. -
- Son Excellence Madame la Première Ministre,
 Cheffe du Gouvernement,
 (Avec l'expression de ma haute considération)
HOTEL DU GOUVERNEMENT. -
- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre,
 Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires
 Coutumières ;
- Son Excellence Madame le Ministre d'Etat, Ministre
 des Affaires Foncières ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre
 de l'Aménagement du Territoire ;
- Monsieur le Secrétaire Général au Commerce Extérieur :
(TOUS) à KINSHASA. -

**Objet : Demande de mise à disposition
 d'un terrain pour la construction
 des Espaces Foires en Province. -**

A Messieurs les Gouverneurs de Province (Tous)

Messieurs les Gouverneurs,

Je viens par la présente solliciter votre appui en vue de l'obtention
 d'un terrain pour l'aménagement d'un Espace Foires dans vos provinces respectives.

En effet, la Foire Internationale du Congo Kinshasa, FICKIN en
 sigle, vise à promouvoir les échanges économiques, culturels et commerciaux entre la population congolaise et la reste du monde.
 Le projet d'Espaces Foires s'inscrit dans une vision de développement local, visant à renforcer les infrastructures des provinces
 et à offrir des cadres propices à la promotion des produits locaux, à l'animation économique et à la création d'emplois. L'un des
 objectifs principaux est également de dynamiser les relations commerciales et d'encourager les investissements locaux.

Pour ce faire, je vous prie donc de bien vouloir mettre à la disposition
 du Ministère du Commerce Extérieur un terrain d'une superficie d'environ 25Ha, devant abriter les infrastructures de viabilisation
 de l'Espace Foires dans vos entités respectives idéalement situé à proximité d'une accessibilité d'eau et d'électricité, afin de
 faciliter l'optimisation de l'espace pour le public et les exposants.

Je reste convaincu que ce projet contribuera positivement à
 l'économie de vos provinces et au bien-être de vos populations.

Veuillez agréer, Messieurs les Gouverneurs, l'expression de
 mes sentiments patriotiques.

Julien PALUKE KAHONGYA

[Signature]

ANNEXE

3



MINISTRE DU BUDGET
SECRETARIAT GENERAL

Direction de l'Intendance Générale et

des Crédits Centralisés

Le Directeur - Chef de service

Kinshasa, le 23 MAI 2023

FIKIN					
RECEPTION					
D.G.					
DATE LE 24/05/2023					
HEURE 17h57					
N° 973					
RECEPTIONNE PAR m.k					
DT	DF	DC	DA	CCS	SG

N°261/ 201/DIG-CC/BUDGET/2023

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement
(Avec l'expression de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à KINSHASA/GOMBE

- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat,
Ministre du Budget ;

- Son Excellence Monsieur le Ministre des
Finances ;

- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre du
Budget

(Tous) à KINSHASA/GOMBE

- Monsieur le Président du Conseil d'Administration
de la Foire Internationale de Kinshasa ;

Monsieur le Directeur Général Adjoint de la Foire
Internationale de Kinshasa

(Tous) à KINSHASA/LIMETE

Objet : Ordre de Service
Désignation des Experts

A Monsieur le Directeur Général de la Foire
Internationale de Kinshasa (FIKIN)
à KINSHASA/GOMBE

Monsieur le Directeur Général,

Consécutivement à la lettre de Son Excellence
Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur adressée à Son Excellence Monsieur le Ministre
d'Etat, Ministre du Budget référencée n°0314/CAB/MIN.COMEXT/JJ/MTM/2023 du 07 avril
2023 relative au paiement manqué à gagner FIKIN du fait de l'occupation de la Police Nationale
Congolaise (Pavillons 12, 13, 14 et 15), j'ai l'honneur de vous faire part de la désignation du
Cadre et des Agents de la DIG-CC dont les noms, post-noms, matricules et grades repris ci-
dessous en vue de vérifier l'effectivité de l'occupation par la Police Nationale Congolaise.

Il s'agit de :

1. TSONI NZUZI MOKE Daniel, 704.838, Chef de Bureau ;
2. NZUZI MBELE Jickov, 1.510.077, ATA1 ;
3. NDALANZA MANUKUNGU Crispin, 1.498.444, ATA2 ;
4. ILUNGA MUTEBA Arnaud, 721.469, AGA1 ;
5. MOKONZI BULA Blandine, 784.681, AGA2.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général,
l'expression de mes salutations.

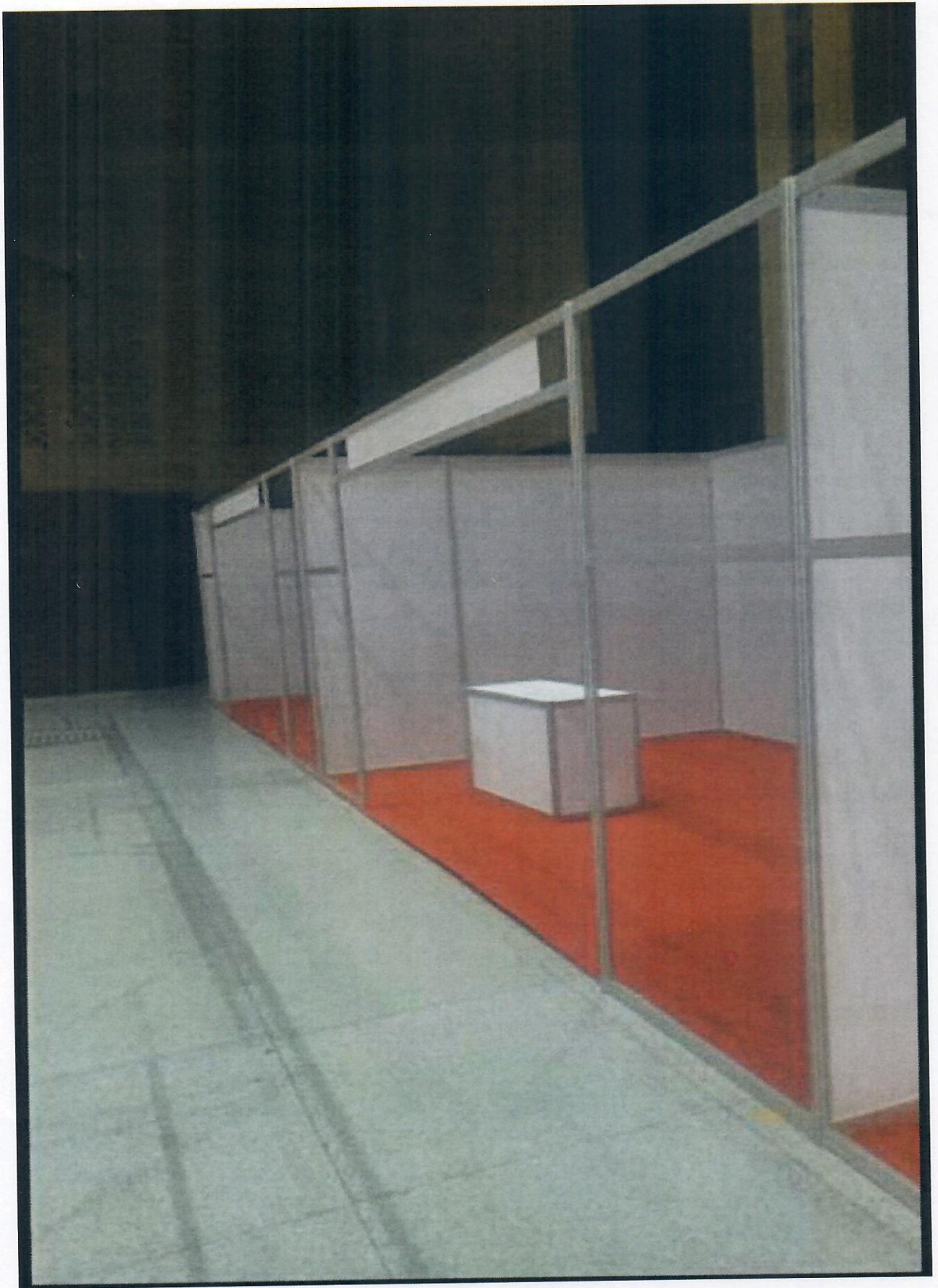


Adrien OLONGO DIKAHO YEMA

ANNEXE

4







ANNEXE

5

17 rue Louise Michel
F-92300 Levallois-Perret
France

T: +33 (0)1 46 39 75 00
F: +33 (0)1 46 39 75 01
E: info@ufi.org

Mr. Didier Kabampele
Managing Director
Foire Internationale du Congo Kinshasa
Avenue de la foire. Commune de Limeté
Kinshasa
Democratic Republic of Congo

Foire Internationale du Congo Kinshasa
UFI membership

Paris, 10 June 2025

Dear Mr. Didier Kabampele,

We are very pleased to inform you that the UFI Executive Committee approved the admission of **Foire Internationale du Congo Kinshasa** as a full member in the category of "Exhibition Venue".

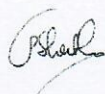
Your membership is immediately effective.
We warmly welcome you to UFI!

Your full membership status allows you to use the UFI logo on your company's letterhead and promotional documents. The instructions for use of the UFI logo will be sent to you in the coming days, as well as your passwords for the members' area of the UFI website.

Your membership package includes your company's membership certificate and two copies of the UFI Code of Ethics, one of which we kindly request you to sign and return to the UFI headquarters. You will receive on a regular basis UFI Info, our free monthly electronic newsletter, Exhibition World, a quarterly publication of Mash Media (London), and the weekly electronic "m+a/UFI Exhibition Newsletter", provided free of charge to all UFI members. UFI members are regularly informed by e-mail of the various conferences, educational programmes and regional meetings that they may attend.

You will receive the invoice for your company's admission fee and membership fee for 2025-2026 in the coming weeks.

Yours sincerely,



Chris Skeith
UFI CEO/MD

ufi.org

17 rue Louise Michel
F-92300 Levallois-Perret
France

T: +33 (0)1 46 39 75 00
F: +33 (0)1 46 39 75 01
E: info@ufi.org

Mr. Didier Kabampele
Managing Director
Foire Internationale du Congo Kinshasa
Avenue de la foire. Commune de Limeté
Kinshasa
Democratic Republic of Congo

Foire Internationale du Congo Kinshasa
UFI membership

Paris, 10 June 2025

Dear Mr. Didier Kabampele,

We are very pleased to inform you that the UFI Executive Committee approved the admission of **Foire Internationale du Congo Kinshasa** as a full member in the category of "Exhibition Venue".

Your membership is immediately effective.
We warmly welcome you to UFI!

Your full membership status allows you to use the UFI logo on your company's letterhead and promotional documents. The instructions for use of the UFI logo will be sent to you in the coming days, as well as your passwords for the members' area of the UFI website.

Your membership package includes your company's membership certificate and two copies of the UFI Code of Ethics, one of which we kindly request you to sign and return to the UFI headquarters. You will receive on a regular basis UFI Info, our free monthly electronic newsletter, Exhibition World, a quarterly publication of Mash Media (London), and the weekly electronic "m+a/UFI Exhibition Newsletter", provided free of charge to all UFI members. UFI members are regularly informed by e-mail of the various conferences, educational programmes and regional meetings that they may attend.

You will receive the invoice for your company's admission fee and membership fee for 2025-2026 in the coming weeks.

Yours sincerely,



Chris Skeith
UFI CEO/MD

ufi.org

ANNEXE

6

MINISTÈRE DU COMMERCE EXTERIEUR
FOIRE INTERNATIONALE DE KINSHASA
FIKIN

PLAN DE REDRESSEMENT
FIKIN

FIKIN 2024

I. CONTEXTE

I.1 Présentation de la FIKIN

LA FOIRE INTERNATIONALE DE KINSHASA « FIKIN » en sigle ; Etablissement public créé par ordonnance n°69-197 du 15 septembre 1969 portant création de la FIKIN telle que modifiée et complétée à ce jour par le Décret n°09/49 du 03 décembre 2009 fixant le statut d'un établissement public, dénommé Foire Internationale de Kinshasa, en sigle « FIKIN » ayant son siège à la 16^{ème} rue, dans la commune de LIMETE à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, est un Etablissement public à caractère technique, jouissant d'une personnalité juridique placée sous la Tutelle du Ministre ayant le commerce dans ses attributions. Elle a pour objet social :

1. D'organiser des foires Provinciales, Nationales et Internationales en vue de faire connaître les possibilités Industrielles, commerciales et artistiques du marché local et international ;

En exécution de cette mission, la Foire est notamment chargée de :

- Servir d'organe conseil et technique du gouvernement en matière de promotion commerciale et industrielle ;
- Servir d'organe de régulation nationale des activités foraines et d'expositions sur toute l'étendue du territoire nationale avec obligation d'extension des agences en provinces ;
- Assurer la participation du pays à des Foires organisées à l'étranger ;
- Gérer le patrimoine mobilier et immobilier se trouvant dans ses installations et ceux mis à sa disposition par l'Etat ;
- Organiser des activités connexes et compatibles avec son objet social.

I.2 Etat de la question

Après la nomination de nouveaux membres du Conseil d'administration et la nomination d'un nouveau Ministre du Commerce extérieur marquant ainsi la vision et la volonté du chef de l'Etat de procéder à un changement dans le secteur du commerce extérieur et en particulier dans le domaine forain et des expositions dont l'Etablissement public Fikin, constitue la structure institutionnelle phare du secteur pour la République Démocratique du Congo.

L'état de lieu réalisé à l'avènement de nouveaux membres du Conseil d'administration, de la Direction générale de la Fikin, ainsi que ceux réalisés à l'avènement du nouveau Ministre de Tutelle, son Excellence Monsieur Julien PALUKU KAHONGYA relèvent que la Foire internationale de Kinshasa connaît plusieurs défis qui entravent son fonctionnement. Ces défis sont d'ordre administratif, financier, social et infrastructurel.

I.3 La vision managériale

Sur le plan managérial, la vision de gestion de la Fikin tourne autour des axes ci-après :

- La Reconstruction et la Modernisation de ses infrastructures ;
- Une politique basée sur le respect strict de l'objet social de l'établissement ;
- La relance et diversification des activités promotionnelles (Editions foraines, salons spécialisés, journées économiques pays) et d'autres activités promotionnelles reprises dans le manuel ;
- L'extension des activités et agences en provinces ;
- L'ouverture de l'établissement en international (adhésion à l'UFI) ;

- La recherche des financements pour la réalisation de grands projets de l'établissement ;
- La campagne de sensibilisation de l'opinion sur la relance de la Fikin (Fikin ezongi) ;
- L'investissement des activités connexes compatibles avec son objet social dont notamment les parcs d'attraction, etc.

II. PLAN DE REDRESSEMENT

Face à aux défis relevés ci-dessus et pris en compte, la volonté du gouvernement de moderniser les infrastructures et de relancer ses activités. Le plan de redressement porte sur les articulations ci-après : les actions à mener, les intervenants, les coûts des actions, les résultats attendus, le timing de réalisation ainsi qu'un chronogramme.

II.1. SUR LE PLAN ADMINISTRATIF & JURIDIQUE

N°	Domaine d'intervention	Action à mener	Intervenants	Périodes	Coûts	Résultats attendus
I.	Juridique	1. Modification du Décret portant statut de la Fikin	-1er Ministre -Gouvernement Tutelle -CA FIKIN -DG FIKIN	Du 10 Septembre au 30 octobre 2024	-	Décret modifié du 1er Ministre
		2. Projet de loi sur le secteur forain et des expositions	-Président de la Rép -Assemblée Nationale et sénat -Gouvernement Tutelle -CA FIKIN -DG FIKIN	Du 19 octobre au 5 janvier 2025	-	Loi portant réglementation, organisation et fonctionnement du secteur forain et des expositions
		3. Arrêté interministériel portant sur la régulation des activités	-Ministre Finance -CA FIKIN -DG FIKIN	Du 10 janvier au 30 janvier 2025	-	Arrêté portant mis en œuvre de régulations et contrôle du secteur forain et des expositions
		4. Réintégration de la FIKIN à l'UFI	-Gouvernement -Ministre de Tutelle -Ministre des affaires étrangères	Du 20 septembre au 30 mars 2028		Adhésion de la FIKIN à l'UFI

		5. Signature du contrat MILVEST sur l'entrepotage	-Ministre de la coopération -Ministre de Finance -CA -DG -Ministre des infrastructures -Ministre du commerce -CA -DG	Du 10 octobre 2024 au 10 janvier 2025	-	Signature du contrat Entrepôt-MILVEST
		6. Plaidoyer pour la signature du contrat des exécutions travaux MILVEST	-Présidence -Ministre des ITPR -Ministre de finance -Ministre du budget -Ministre du commerce -Firme MILVEST -FIKIN	Du 10 octobre 2024 au 28 février 2025	-	-Montage financier sur la reconstruction de la FIKIN -Signature du contrat avec l'entrepreneur
		7. Evaluation contrat JANAMAPA	-CA -DG -Cellule de Marche	Du 1er mars 2025 en avril 2025	-	Contrat évalué
II. Administratif	1. Rajeunissement du	Tutelle	Janvier 2025	-----	345 agents et actifs	

	personnel	-CA -DG -DA				
	2. Migration des nouvelles unités	-CA -DG	1er janvier 2023	1.946.262\$	-----	
	3. Mise en retraite de 17 agents et cadres	-CA -DG -DA	Du 6 septembre 2024	2.170.767\$	17 agents et cadres retraités	
	4. Mise en retraite de 21 agents et cadres	-CA -DG -DA	Du 1er janvier 2025	1.730.812\$	20 agents et cadres retraités	
	5. Motivation du personnel	-Parlement -Tutelle -Ministre du budget -Ministre de finance -CA -DG -DA	Du 15 juillet 2024 au 30 avril 2025	-	Amélioration des salaires des agents	
	6. Signature d'une nouvelle grille barémique, agents et cadres FIKIN	-CA -DG -DA				
		-Ministre de Tutelle		1000\$		

	7. Nouveau organigramme	-Ministre du budget -CA -DG	Du 10 septembre 2024 au 10 avril 2025		La nouvelle grille barémique FIKIN signée
	8. Mise en place générale et des agents	-Tutelle -CA -DA -Syndicat	Du 15 septembre au 15 octobre 2024	-	Nouvel organigramme signé Mise en place générale des agents et cadres FIKIN
	9. Plaidoyer pour la délocalisation de police du parc d'exposition FIKIN	-Présidence de la Rép -1er Ministre -Ministre de l'Intérieur -Ministre du commerce -Commissariat général de la police -CA -DG	Du 30 septembre 2024 au 03 janvier 2025	50.000\$	Délocalisation effective de la police du parc d'exposition FIKIN
	10. Paiement arriérés salaires du Personnel	FIKIN Etat congolais	2010 à 2028	8.000.000 \$	Paiement effectif des arriérés
	11. Paiement rémunérations Mandataires + jetons de présences	FIKIN Etat congolais	Arrêté au 31 décembre 2023	442.864 \$	Paiement des arriérés

III.	Domaine de la formation	1. Formation des formateurs cadres	-CA -DG -DA -Cabinet de formation	Octobre à décembre 2024	15000\$	Les cadres formateurs identifiés et formés
		2. Mise à niveau des agents	-DG -DA -Equipe des formateurs	Mai-juin 2025	10.000\$	Les agents mis à niveau
		3. Formation des inspecteurs forains	-Tutelle -CA -DG -DA	Octobre-Novembre 2025	12.000\$	Doter la FIKIN des inspecteurs forains bien formés
		4. Formation des agents de garde de la FIKIN	-DG -DA	Juin 2025-décembre 2025	13.500\$	Renforcer les capacités professionnelles des agents de garde et de sécurité
		5. Formation des agents commerciaux et de Marketing FIKIN	-CA -DG -DA -Equipe des experts et formateurs	Avril 2025	10.000\$	Mise à niveau du personnel commercial et de Marketing FIKIN
IV.	Règlement du contentieux	1. Dossier SIC	-Gouvernement -Tutelle -CA FIKIN -DG FIKIN -IGF -CCCC	Du 30 septembre au 31 décembre 2024	10.000\$	Renégociation du contrat SIC SARL

	2. Poursuite et procédure judiciaire Dossier SOTUZA	-DG -Parquet général -TGI/Gombe	Du 30 septembre 2024 au 30 mars 2025	15.000\$	Reprise de l'immeuble SOTUZA
	3. Poursuite et procédure judiciaire contre les locataires Motel FIKIN	-DG -DA -DJ -Avocat consul	Du 30 septembre 2024 au 30 avril 2025	30.000\$	Déguerpissement des locataires de mauvaise foi
	4. Evaluation du dossier JANAMAPA	-Tutelle -CA -DG -Cellule des marches	Du 15 avril 2024 au 15 mai 2025	5.000\$	Contrat JANAMAPA évalué
	5. Evaluation du contrat SICOCENT	-DGCMP -Tutelle -CA & DG -DA	Du 30 septembre 2024 au 20 octobre 2024	5.000\$	Revisitations du contrat de bail
			S/Total 1	14.466.205\$	

II.2 SUR LE PLAN FINANCIER, FISCAL & RECouvreMENT

N°	DOMAINE D'INTERVENTION	ACTIONS	INTERVENANTS	PERIODE	VALEURS	RESULTATS ATTENTUS
01	Augmentation du chiffre d'affaires	-La bancarisation des recettes des produits d'exploitation loyers Motel FIKIN partie civile -Recouvrement loyer partie Motel occupée par les FARDC -la mise en place d'une grille tarifaire	-Locataires civiles -CA -DG -DF -DC -Ministère de la Défense -Ministère du Budget -Ministère des Finances -DG -DF -CA -DG	Janvier 2024-juillet 2025 1^{er} octobre 2024 au 30 avril 2025 Avril-juillet 2025	493.320 \$ 253.200 \$ -----	Traçabilité des recettes Facture 2024-2025 loyers Motel FIKIN FARDC liquidé Définir les repères tarifaires
02	Accès aux subventions de l'Etat (Budget 2024-2025-2026-2027)	-définition et présentation des projets d'exécution des lignes de crédit en investissement et paiement de rémunération -définition et présentation état de besoin pour la ligne de crédit intervention	-Ministre de commerce -Ministre de Budget des finances -Direction générale FIKIN -DF/FIKIN -Ministre du commerce -Ministre du Budget	15 avril 2025-juin 2025 Annuel	86 241 999,600 CDF 17.000.000.000 CDF	Lignes de crédits en faveur de la FIKIN liquidées En attente de paiement

	économique	-Ministre des Finances -DG/FIKIN -DF				
03 Recouvrement	Recettes enceinte FIKIN : location permanente Recettes Motel FIKIN : - côté civil : - côté FARDC -plaidoyer paiement espaces occupés par l'Etat (Police) : Impacter le manque à gagner de la FIKIN du fait de l'occupation de la Police GMI Bravo sur son site d'attraction -plaidoyer pour paiement participation des institutions étatique aux éditions foraines	Clients permanents Locataires Etat congolais -Ministre de l'intérieur -Ministre du commerce -Ministre du Budget -commissaire générale de la Police -DG FIKIN -Ministère des Finances -Ministère de Budget -Ministère du Commerce -Ministère des finances -DG/FIKIN -institutions concernées	Facturation annuelle Facturation annuelle Janvier 2025- mars 2025 Avril-avril 2025	728.574 \$ 493.320 \$ (montant déjà pris en compte) 253.200 \$ 3.514.600 \$ 415.013 \$ (1 182 787 050 CDF)	En attente de paiement En attente de paiement L'amélioration de la trésorerie	

		-Campagne de recouvrement auprès des locataires permanents sur le site -CA -DG -DA -DF -les locataires permanents	5 janvier-5 mars 2025	728.574 \$ (montant déjà pris en compte)	Paiement de loyer des occupations permanentes
		Evaluation JANAMAPA dossier Gouvernement FIKIN		1.644.271,587 \$	Construction du Bâtiment administratif R+4
		Arriérés créances FIKIN sur les Institutions de l'Etat et autres du fait de la participation aux éditions foraines Institutions de l'Etat Entreprises publiques et privées		415.013\$	Réconciliation des comptes en vue du paiement
04	Actionnariat FIKIN-SIC SARL	Action en paiement rapport IGF, Ministère des finances -Ministère commerce -Ministère finances -DG FIKIN	15 octobre 2024-30 avril 2025	19.516.000 \$ (Confère le rapport de l'IGF)	Amélioration de l'actionnariat FIKIN dans la SIC
		- Part d'action de la FIKIN au capital de la SIC évaluée par l'IGF Gouvernement à travers le Ministère des Finances et la Tutelle		17.000.000 \$ (Confère le rapport de l'IGF)	Fixation du capital FIKIN

05	Diversification des ressources financières	La création d'une taxe parafiscale d'exposition et foraine	-Président de la République -Parlement -Gouvernement -CA -DG -Direction juridique FIKIN -DF	1 ^{er} septembre- 2 janvier 2026	1.000.000 \$	Doter à la FIKIN des sources de recettes fiables
		-intégration FIKIN dans la grille de répartition de la redevance minière -campagne de recouvrement facture FIKIN -MILVEST	-Ministère du commerce -DG/FIKIN -PCA MILVEST	----- Octobre 2024- avril 2025	----- 9.180.610 \$	Appui financier de l'Etat à la FIKIN Occupation espaces milvest payé
06	Les emprunts et financement partenaires	-signature des contrats de partenariat entre la FIKIN et les Banques -plaidoyer en appui des bénévoles pour la FIKIN	-Ministre de tutelle -CA -DG -les banques commerciales -l'Etat -Les entreprises -les bénévoles individuelles	Novembre 2024- novembre 2025 1 ^{er} nov. 2024-nov 2027	- 100.000 \$	Extension FIKIN vers de provinces financées Obtention des dons, legs et libéralités

07	Assainissement des états financiers	-paiement de la dette sociale (arriérés 2012-2018) -paiement des arriérés et décomptes finales -paiement dette commerciales	-l'Etat -la Banque mondiale -FIKIN -L'Etat -FIKIN -partenaires -l'Etat et FIKIN	Avril 2026- decembre 2027 30 avril 2027 30 mai 2018	8.000.000 \$ (montant déjà pris en compte) 3.881.355\$ 3 000 000 \$	Dette liquidée Respecter les engagements
				S/Total 2	69.908.430,2 \$	

II.3 SUR LE PLAN SOCIAL

N°	Domaine d'intervention	action	intervenants	période	Coût	Résultats attendus
1	Amélioration de la rémunération et avantages sociales	-Augmentation des salaires des agents -paiement de primes légales et conventionnelles aux agents	-Parlement du -Ministère Budget -Tutelle -CA & DG -CA -DG -DA -délégation syndicale	2026 30 janvier 2025- déc. 2027	10 000 000 000 FC 1 477 947 367 Fc 1.908.951 \$	Amélioration des salaires des agents et cadres jugés très faibles Amélioration de la motivation des agents

		-paiement des avantages sociaux légaux et conventionnels aux Mandataires Publics FIKIN	-Min. Budget -Min. Finances -Tutelle -CA & DG	Décembre 2022 – Octobre 2025		Améliorer les conditions sociales des agents et cadres
2	Logement social des agents et cadres	-mise en place d'un plan de logements sociaux pour les Agents et cadres FIKIN	-CA -DG -DF -DA -Délégation syndicale	Juillet 2025- décembre 2026	400.000 \$	Doter les agents d'un logement social dans la périphérie de Kinshasa
3	Prise en charge médicale	-poursuite d'une prise en charge conventionnel des agents et cadre dans un centre de santé agréé -assurer une assurance maladie aux agents et cadres	-DG -DA -service personnel -Hôpital conventionnel -DG -DA -service du personnel -Délégation syndicale -SONAS ou autre assureur	Octobre 2024 1 ^{er} février 2025- 30 mai 2026	60 000 \$ 50.000 \$	Prise en charge médicale des agents et cadres assurée Garantie de la prise en charge totale de la santé de l'agent et cadre FIKIN

3	doter la FIKIN des moyens de transport décent pour le personnel et pour les cadres	Achat de bus pour agents	-CA -DG -DA -Délégation syndicale -Banque FIKIN	Avril 2025- décembre 2025	200 000 \$	Facilitation de transport pour les agents
4	Achat de véhicule de fonction pour les cadres	Achat véhicules de fonction	-tutelle -Min.de budget -CA -DG -DA -délégation syndicale	Avril 2025- decembre 2025	180.000 \$	Mobilité de transport pour le cadre
				S/Total 3	8.016.199,8 \$	

II.4 SUR LE PLAN TECHNIQUE & INFRASTRUCTURAL

Domaine d'intervention	Acteurs	Intervenants	Période	Coût	Résultats Attendus
1. Reconstruction et modernisation des infrastructures	1. Harmonisation des projets de reconstruction MIL VEST et CRESTE	-Ministère e Plan -Ministère du Commerce Extérieur -Ministère des Infrastructures -CA Fikin -DG Fikin	- Octobre 2024 ; - Février 2025.	190.748.424 \$	Un plan définitif de modernisation harmonisé entre toutes les parties prenantes
	2. Identification de l'entreprise, des travaux	Ministère de Tutelle Ministère de Finance C A Fikin Ministère des infrastructures	- Octobre 2024 ; - Mars 2025.	5.000 \$	Contrat des travaux signés
	3. Suivi et place de la structure de suivi des travaux par les entrepreneurs	-CA Fikin -DG Fikin -Ministère des infrastructures -Ministère du Commerce Extérieur	Juin 2025	20.000 \$	Début des travaux de reconstruction de la Fikin
	4. Mise en place de la structure de suivi des travaux	-DG Fikin	Juillet 2025	10.000 \$	La structure de contrôle des travaux mis en place
2. Gestion des projets	1. Montages des projets d'accompagnements a la modernisation des	-CA -DG -DT	Juin 2027	10.000 \$	Projets des équipements et contrats nature

	infrastructures						
3 Extension des activités en province	Entretien des complexes commercial du gouvernement chinois	-Sicocent -DG/Fikin -DT/Fikin	Fevrier-avril 2025	40.000 \$	Maintenance assurée du centre commercial sicocent		
	1. Activité Terrain	- Ministère du Budget ; - Ministère du Commerce Extérieur ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur.	- Juin 2027 ; - Septembre 2028.	10.000 \$	Disponibilité des espaces d'extension de la Fikin en province		
	2. Construction progressive des Agences en provinces par zone géographique	- Ministère de Budget ; - Ministère des Finances ; - CA/Fikin ; - DG/Fikin.	Septembre 2028	265.000.000 \$			
4. Entretien et maintenance des infrastructures	1. La maintenance du Motel Fikin	- CA/Fikin ; - DG/Fikin .	- Janvier 2025 ; - Janvier 2026.	2.000.000 \$	Motel Fikin assaini		
	2. Entretien du Complexe Commercial du Gouvernement Chinois	- SICOCENT ; - DG/FIKIN ; - DT/FIKIN.	Février – Avril 2025	2.000.000 \$	Maintenance assurée du Centre Commercial SICOCENT.		

5. Investissement	1. Recapitalisation de la SIC	- Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - La cccc	- Avril 2025 ; - Mai 2025.	17.000.000 \$ (Confère le rapport de l'IGF) (montant déjà pris en compte)	Le contrat de la SIC Renégocier
	2. poursuites construction 1000 logements	- Ministère du Commerce Extérieur ; - CA/Fikin ; - DG/Fikin.	- Juillet 2025	19.516.000 \$ (Confère le rapport de l'IGF) (montant déjà pris en compte)	Nouveau contrat de collaboration avec CCCC obtenu
	3. Construction de nouvelles infrastructures dans les espaces Motel Fikin	- Ministère du Tutelle ; - Un Opérateur Immobilier ; - CA/Fikin ; - DG/Fikin ; - Cellule des marchés.	- Avril 2027 ; - Décembre 2028.	2.000.000 \$	Infrastructures immobilière augmentées
	4. Travaux transitoire aménagement du site pour les activités permanentes	- CA/FIKIN ; - DG/Fikin ; - DT/Fikin ; - MIL VEST.	- Octobre 2024 ; - Janvier 2025.	3.000.000 \$	Un nouveau site provisoire d'activités disponibles

CONCLUSION

Il ressort des points forts et faibles de la Foire Internationale de Kinshasa, qu'il est possible de moderniser ses infrastructures et de relancer ses activités.

Ces défis requièrent une détermination de toutes les parties prenantes et une mobilisation des ressources financières importantes pour soutenir ce plan de redressement estimé dans sa globalité à **557.234.259 USD** répartis comme suit :

- Secteur Juridico-Administratif	: 14.466.295 \$
- Secteur Financier, Fiscal et Recouvrement	: 69.908.430,2 \$
- Secteur Social	: 8.016.199,8 \$
- Secteur Technique et Infrastructures	: 464.843.424 \$

Le secteur forain et des expositions est un secteur porteur d'espoir et en pleine extension à travers le monde. Notre pays ferait œuvre utile en prenant à bras le corps le développement de ce secteur par le redressement et la relance de la FIKIN via ce Plan de redressement.

Fait à Kinshasa, le

Le Directeur Général

Honorable Didier KABAMPELE NGABUL